



DS AUTOMOBILES

DS 3

GUIDE D'UTILISATION



Accès au Guide d'utilisation

APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **MyDS App** (contenu disponible hors connexion).

Également disponible sur l'application **Scan MyDS**.



ÉCRAN TACTILE (selon disponibilité)



Dans l'application **Aide** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Guide utilisateur**.

Plusieurs types de recherches sont disponibles pour accéder à l'information recherchée.

Pour des raisons de sécurité, cette application n'est plus accessible dès que la vitesse atteint 5 km/h.



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante : <http://service.dsautomobiles.com>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Selectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{re} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi DS 3.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Nanterre sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

! Pour toute intervention sur votre véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



 Vue d'ensemble

 Éco-conduite

01 Instruments de bord

- 10 Informations au conducteur
- 10 Combiné numérique
- 11 Affichage tête haute
- 12 Témoins lumineux
- 20 Indicateurs
- 24 Test manuel
- 24 Totalisateur kilométrique
- 24 Ordinateur de bord
- 26 Écran tactile 10 pouces
- 27 Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance (Électrique)

02 Ouvertures

- 29 Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée
- 31 ADML Proximity
- 33 Verrouillage centralisé
- 34 Procédures de secours
- 36 Portes
- 37 Coffre
- 37 Alarme
- 39 Lève-vitres électriques

03 Ergonomie et confort

- 41 Sièges avant
- 43 Réglage du volant
- 44 Rétroviseurs
- 45 Banquette arrière
- 46 Chauffage et Ventilation
- 47 Air conditionné automatique
- 49 Désembuage / Dégivrage avant

49 Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

- 50 Pare-brise et gicleurs chauffants
- 50 Préconditionnement thermique (Électrique)
- 51 Aménagements intérieurs
- 54 Plafonniers
- 55 Éclairage d'ambiance
- 55 Aménagements du coffre

04 Éclairage et visibilité

- 56 Commandes d'éclairage extérieur
- 57 Indicateurs de direction
- 57 Allumage automatique des feux
- 58 Réglage du site des projecteurs
- 58 Éclairages d'accompagnement et d'accueil
- 59 Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales
- 59 Commutation automatique des feux de route
- 60 DS MATRIX LED VISION
- 62 Commande d'essuie-vitre
- 63 Balayage automatique
- 64 Changement d'un balai d'essuie-vitre

05 Sécurité

- 66 Recommandations générales liées à la sécurité
- 66 Feux de détresse
- 67 Avertisseur sonore
- 67 Avertisseur sonore piéton (Électrique)
- 67 Urgence ou assistance
- 69 Système d'enregistrement des données d'événements
- 70 Programme de stabilité électronique (ESC)
- 72 Advanced Traction Control
- 73 Ceintures de sécurité
- 75 Airbags
- 77 Sièges enfants
- 79 Neutralisation de l'airbag frontal passager

79 Sièges enfants ISOFIX

- 80 Sièges enfants i-Size
- 82 Installation des sièges enfants
- 84 Sécurité enfants

06 Conduite

- 86 Conseils de conduite
- 88 Démarrage / Arrêt du moteur
- 89 Démarrage / Arrêt des véhicules électriques
- 90 Frein de stationnement électrique
- 92 Boîte de vitesses manuelle
- 93 Boîte de vitesses automatique (EAT8)
- 96 Sélecteur de marche (Électrique)
- 97 Modes de conduite
- 99 Aide au démarrage en pente
- 99 Indicateur de changement de rapport
- 100 Stop & Start (Essence ou Diesel)
- 101 Détection de sous-gonflage
- 103 Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales
- 104 Raccourcis des aides à la conduite
- 105 Reconnaissance des panneaux
- 109 Limiteur de vitesse
- 111 Régulation de vitesse - Recommandations particulières
- 112 Régulateur de vitesse
- 113 DS DRIVE ASSIST
- 114 Régulateur de vitesse adaptatif
- 118 Aide au maintien de la position dans la voie
- 122 Aide au maintien de la position dans la voie
- 124 Surveillance des angles morts
- 126 Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent
- 130 Détection d'inattention
- 131 Aide au stationnement
- 134 Caméra de recul

135 360 Vision

07 Informations pratiques

139 Compatibilité des carburants

139 Approvisionnement en carburant

140 Détrômeur carburant (Diesel)

140 Système de charge (Électrique)

148 Charge de la batterie de traction (Électrique)

152 Dispositif d'attelage

152 Barres de toit

153 Chaînes à neige

154 Mode économie d'énergie

154 Capot

155 Compartiment moteur

156 Vérification des niveaux

158 Contrôles

160 AdBlue® (BlueHDI)

162 Mise en roue libre du véhicule

163 Conseils d'entretien

08 En cas de panne

166 Triangle de présignalisation

166 Panne de carburant (Diesel)

166 Outilage de bord

168 Kit de dépannage provisoire de pneumatique

170 Roue de secours

173 Changement d'une lampe

176 Fusibles

177 Batterie 12 V / Batterie d'accessoires

180 Remorquage du véhicule

09 Caractéristiques techniques

183 Caractéristiques des moteurs et charges

remorquables

184 Moteurs essence

185 Moteurs Diesel

186 Moteur électrique

187 Dimensions

187 Éléments d'identification

10 DS IRIS SYSTEM - Système d'infodivertissement sur écran tactile 10 pouces

189 Premiers pas

193 Personnalisation

193 Commandes au volant

194 Applications

194 Commandes vocales

196 Navigation

197 Connectivité

199 Mirror Screen

200 Média

202 Téléphone

203 Paramètres

204 Aide

11 Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

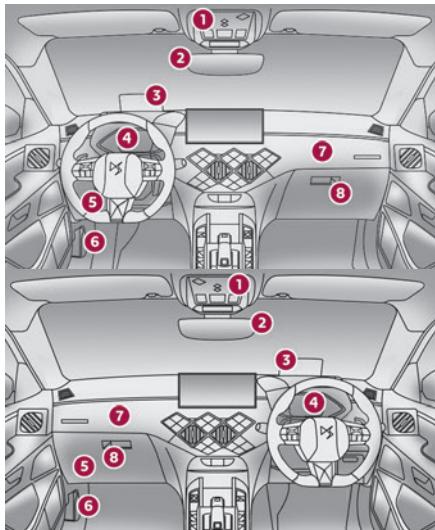
Index alphabétique

Annexe

Présentation

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. Les emplacements de certains éléments peuvent varier en fonction de la version ou du niveau de finition.

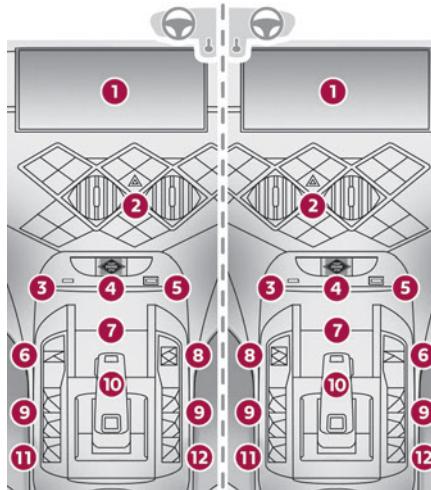
Poste de conduite



1. Plafonnier / Lecteurs de cartes avant
Boutons d'appel d'urgence et d'assistance
Afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager
2. Rétroviseur intérieur

3. Affichage tête haute
4. Combiné numérique
5. Boîte à fusibles
6. Ouverture du capot
7. Airbag frontal passager
8. Boîte à gants

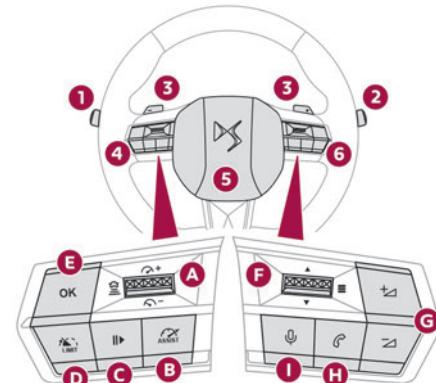
Console centrale



1. Écran tactile
2. Feux de détresse
3. Indicateur de recharge smartphone sans fil
4. Démarrage / Arrêt du moteur

5. Prise USB (type C - charge et mise en miroir de données)
6. Frein de stationnement électrique
7. Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
8. Sélection d'un mode de conduite
9. Lève-vitres électriques
10. Boîte de vitesses ou sélecteur de marche
11. Verrouillage centralisé
12. Sécurité enfants électrique

Commandes au volant

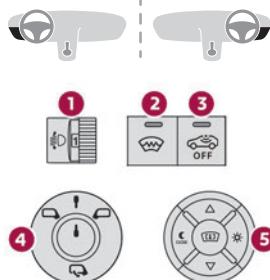


1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Choix de la page du combiné d'instruments / Indicateur d'entretien
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord

- 3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
- 4. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif / DS DRIVE ASSIST
 - A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)
 - B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
Sélection / Désélection du Régulateur de vitesse adaptatif / DS DRIVE ASSIST
 - C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif)
 - D. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
 - E. Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux
- 5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
- 6. Commandes de réglage du système audio
- F. Appui : Affichage de stations radio / média favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

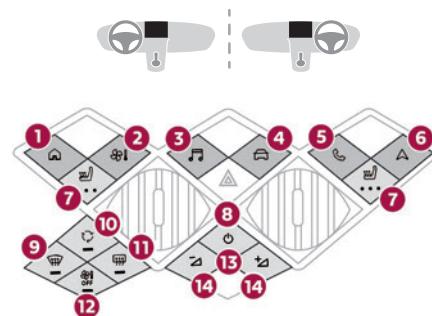
- G. Augmentation / Diminution du volume sonore
- H. Décrocher / Raccrocher
Accès au journal des appels de l'application **Téléphone**
- I. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Commandes latérales



- 1. Réglage du site des projecteurs
- 2. Pare-brise chauffant
- 3. Alarme
- 4. Réglage des rétroviseurs extérieurs
- 5. Commandes de l'affichage tête haute

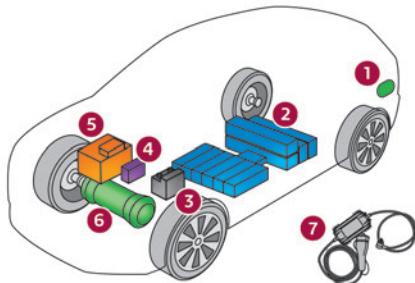
Commandes centrales



- 1. **HOME**
Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil
- 2. Accès direct à l'application **Climatisation**
- 3. Accès direct à l'application **Média**
- 4. **ADAS**
Raccourcis des aides à la conduite
Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions
- 5. Accès direct à l'application **Téléphone**
- 6. Accès direct à l'application **Navigation**
- 7. Sièges chauffants
- 8. Feux de détresse
- 9. Désembuage / Dégivrage avant
- 10. Recyclage de l'air ambiant
- 11. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
- 12. Arrêt de l'air conditionné automatique
- 13. Marche / Arrêt du système audio

14. Diminution / Augmentation du volume sonore

Circuit de traction électrique



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Motorisation électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge 1 permet 3 types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé 7.
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox).

- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.
 La batterie de traction 400 V 2 est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un témoin de réserve au combiné. La batterie d'accessoires 12 V 3 alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué. La pompe à chaleur 4 assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué. Le chargeur embarqué 5 gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires 12 V. Le moteur électrique 6 assure la traction en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Étiquettes

Section "Ergonomie et confort - Banquette arrière - Appuis-tête arrière" :



Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements avant - Recharge smartphone sans fil" :



Rubriques "Éclairage et visibilité - Commande d'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Recommandations générales relatives à la sécurité - Installation d'accessoires électriques" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Rubrique "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



Rubrique "Conduite - Stop & Start" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Système de charge (Électrique)" :



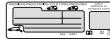
Rubrique "Informations pratiques - Charge de la batterie de traction (Électrique)" :



Rubrique "Informations pratiques - Vérification des niveaux - Liquide de refroidissement du moteur" :



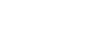
Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V / Batterie d'accessoires" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Privilégier l'utilisation du mode de conduite "Eco" en le sélectionnant avec la commande "DRIVE MODE".

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle.

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant. En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.

Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie de toit, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretenir régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant.

Se rendre rapidement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie (Électrique)

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier la zone "ECO" de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "CHARGE". Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Informations au conducteur

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments regroupe l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux, d'indicateurs et de messages. Le combiné d'instruments se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

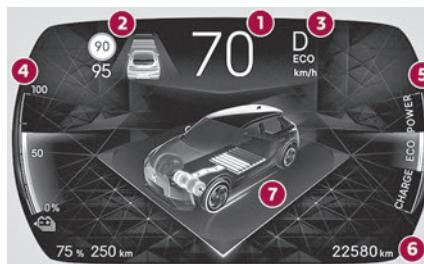
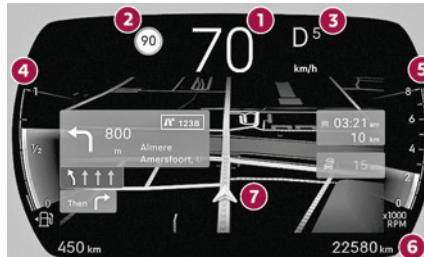
Affichage tête haute

Selon version, les informations pour le conducteur apparaissent également sur l'affichage tête haute.

Pour plus d'informations sur l'**Affichage tête haute**, se reporter à la rubrique correspondante.

Combiné numérique

Ce combiné numérique est personnalisable. Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
 2. Aide à la conduite en affichage réduit
Affichage des panneaux de limitation de vitesse

3. État de la boîte de vitesses (Essence ou Diesel)
Mode de conduite actif
Voyant **READY** (Électrique)
 4. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (Essence ou Diesel)
Niveau de charge de la batterie de traction et autonomie restante (km ou miles) (Électrique)
 5. Compteur de vitesse (tr/min) (Essence ou Diesel)
Indicateur de puissance (Électrique)
 6. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
 7. Zone personnalisable :
 - Flux d'énergie (Électrique)
 - Média en cours
 - Aides à la conduite
 - Navigation (selon équipement).
 - Température du moteur (Essence ou Diesel).
 - Compteur de vitesse (tr/min) (Essence ou Diesel)
 - Power-mètres (Électrique)
 - Ordinateur de bord
 - Indicateur de consommation du confort thermique (Électrique)

Affichages

Certains témoins ont un emplacement fixe, les autres témoins un emplacement variable.

Pour certaines fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

Informations permanentes

En affichage standard, le combiné affiche :

- à des emplacements fixes :
 - Compte-tours (Essence ou Diesel).
 - Jauge de carburant (Essence ou Diesel).
 - Indicateur de niveau de charge et autonomie (Électrique).
 - Indicateur de puissance (Électrique).
 - Compteurs kilométriques.
- à des emplacements variables :
 - Informations liées à la boîte de vitesses et à l'indicateur de changement de rapport (Essence ou Diesel).
 - Informations liées au sélecteur de marche (Électrique).
 - Indicateur de température du liquide de refroidissement (Essence ou Diesel).
 - Indicateur de vitesse numérique.
 - Messages d'état ou d'alerte affichés temporairement.

Informations optionnelles

- En fonction du mode d'affichage choisi et des équipements activés, des informations complémentaires peuvent être affichées :
- Ordinateur de bord.
 - Fonctions d'aide à la conduite.
 - Limiteur de vitesse ou régulateur de vitesse.
 - Média en cours d'écoute.
 - Consignes de navigation / guidage.
 - Informations liées à la dynamique véhicule.
 - Flux d'énergie (Électrique).

Affichages au combiné

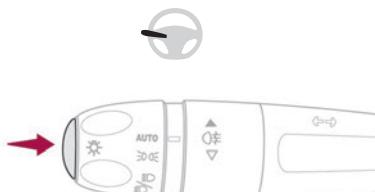
Les informations affichées au combiné (ex. : témoins, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

i Langue d'affichage et unités
Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.
En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le combiné.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrême de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages. Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages. La couleur est également paramétrable en fonction du mode de conduite sélectionné.

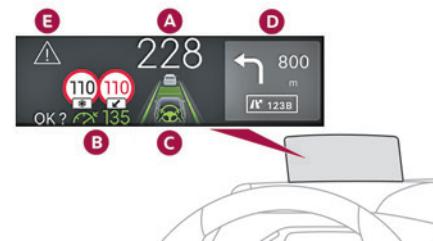


Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Affichage tête haute

Système projetant un ensemble d'informations sur une lame transparente dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

Afficheur en marche

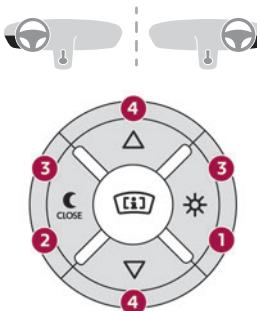


Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute sont :

- A. La vitesse du véhicule.
- B. Les informations du régulateur/limiteur de vitesse et, sur véhicule équipé, de la fonction Reconnaissance des panneaux.
- C. Sur véhicule équipé, les informations de distance inter-véhicules, de franchissement involontaire de ligne, de l'aide au maintien de la position dans la voie et les alertes de freinage automatique d'urgence.
- D. Sur véhicule équipé, les informations de navigation.
- E. Alerte sur l'afficheur et le combiné d'instruments.

i Pour plus d'informations sur la **Navigation**, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Sélecteur



1. Marche
2. Arrêt (appui long)
3. Réglage de la luminosité
4. Réglage en hauteur de l'affichage

Activation / Désactivation

- Moteur tournant, appuyer sur la touche **1** pour activer le système et sortir la lame.
 - Maintenir la touche **2** enfoncée pour désactiver le système et rentrer la lame.
- L'état du système à l'arrêt du moteur est conservé au redémarrage.

Réglage en hauteur

- Moteur tournant, ajuster la hauteur de l'affichage grâce aux touches **4** :
 - en haut pour déplacer l'affichage vers le haut,
 - en bas pour déplacer l'affichage vers le bas.

Réglage de la luminosité

- Moteur tournant, régler la luminosité des informations grâce aux touches **3** :
 - sur le "soleil" pour augmenter la luminosité,
 - sur la "lune" pour diminuer la luminosité.

! À l'arrêt ou en roulant, aucun objet ne doit être posé autour de la lame (ou dans la cavité) pour ne pas empêcher les mouvements de la lame et son bon fonctionnement.

i Dans certaines conditions météorologiques extrêmes (pluie et/ou neige, fort ensoleillement...) l'affichage tête haute peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.
Pour nettoyer la lame, utiliser un chiffon propre et doux (type chiffon à lunettes ou microfibre). Ne pas utiliser un chiffon sec ou abrasif, ni un produit détergent ou solvant : risque de rayer la lame ou d'abîmer le traitement anti-reflets.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés (1), (2) et (3) indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée.

Effectuer (1), puis (2).

Surchauffe de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, associé au témoin STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.

Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

La batterie de traction est défaillante.

Effectuer (2).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.

La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur (Essence ou Diesel)



Fixe.

Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Électrique)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur le moteur électrique ou sur la batterie de traction.

Effectuer (1), puis (2).

Câble branché (Électrique)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie 12 V



Fixe.

Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée). Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

- ▶ Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- ▶ Avec la boîte de vitesses automatique EAT8 ou le sélecteur de marche, installer la cale contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.

Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.

Le serrage / desserrage est défaillant. Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode P. Couper le contact et effectuer (2).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Témoins de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire".

Le système d'avertissement sonore est défaillant. Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles :

- Reconnaissance des panneaux.
- Active Safety Brake / Alerte Risque Collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur par caméra.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de parking".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Effectuer (2).



Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDI.

Freinage



Fixe.

Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante. Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande. Effectuer (2).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

► Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

► Stationner sur un endroit plat.

► Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

► Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner P, puis installer la cale fournie contre l'une des roues. Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant. Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixe, accompagnés du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.

En déçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.

Système d'autodiagnostic moteur (Essence ou Diesel)

 Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).

 Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.

Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.

AdBlue® (BlueHDI)

 Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appont en AdBlue®.

 Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appont en AdBlue®, ou effectuer (3).

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appont en AdBlue® pour éviter le **blockage du démarrage**, ou effectuer (3).

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appont en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDI)

 Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.

 Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.

 Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un

signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution). Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Préchauffage du moteur (Diesel)

 Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

A la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendez l'extinction du témoin avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Sous-gonflage

 Fixe.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.

  Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.
Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Aide au stationnement

 Clignotant.
Le système détecte un obstacle.
 Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).

 Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance au stationnement obstrué : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**".

Le capteur est masqué.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Airbags

 Fixe, associé au témoin de Service et accompagné de l'affichage d'un message.
L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.
Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)

 Fixe.
L'airbag frontal passager est activé.
La commande est actionnée sur la position "**ON**".
Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)

 Fixe.
L'airbag frontal passager est neutralisé.
La commande est actionnée sur la position "**OFF**".
Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant (Essence ou Diesel)

 Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)

 Fixe, accompagné d'un signal sonore.
Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (Électrique)

 Fixe.
Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
La diminution de puissance moteur est progressive.
Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore piéton (Électrique)

 Fixe.
Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.
Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake

 Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

 Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuez (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"**.

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est désactivé temporairement, car la présence du conducteur et/ou du passager avant (selon version) a été détectée, mais la ceinture de sécurité correspondante est débouclée.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"**.

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"**.

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Alerte Attention Conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"**.

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Fixe, accompagné du témoin de Service.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Stop & Start (Essence ou Diesel)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Réactiver le système via l'écran tactile.



Fixe.

Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

 Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Feu antibrouillard arrière

 Fixe.
Le feu est allumé.

DS MATRIX LED VISION

 Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des projecteurs DS MATRIX LED VISION ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Témoins de couleur verte

Stop & Start (Essence ou Diesel)

 Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.

 Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Véhicule prêt à rouler (Électrique)

 Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Aide au maintien de la position dans la voie

 Fixe.
La fonction a été activée.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **.Conduite**

Essuage automatique

 Fixe.
Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Indicateurs de direction

 Clignotants avec bruiteur.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux diurnes / Feux de position

 Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.
Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement

 Fixe.
Les feux sont allumés.

DS MATRIX LED VISION

 Fixe.
La fonction est activée.

Commutation automatique des feux de route

 Fixe.
La fonction a été activée via l'écran tactile.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Témoins de couleur bleue

Feux de route

 Fixe.
Les feux sont allumés.

Témoins gris

Commutation automatique des feux de route

 Fixe.
(gris)
La fonction est activée, mais non disponible.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

Témoins de couleur blanche ou noire

Pied sur le frein

 Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode P de la boîte de vitesses automatique ou du sélecteur de marche.

Boîte de vitesses automatique (EAT8) ou Sélecteur de marche (Électrique)



Fixe.

La boîte de vitesses automatique est verrouillée.

Le sélecteur de marche est verrouillé.

L'appui sur le bouton **Unlock** est nécessaire pour son déverrouillage.

Indicateurs

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en termes de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "...".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Selon le plan d'entretien du véhicule, le service peut consister en :

- une visite annuelle ;
- une révision complète.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km ou 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

(Avec moteurs Diesel BlueHDI, associé au témoin de Service.)

L'échéance de révision est dépassée.

Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si vous avez réalisé vous-même la révision du véhicule :

- Couper le contact.



- Appuyer et maintenir enfoncé le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique **=0**, relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

i En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



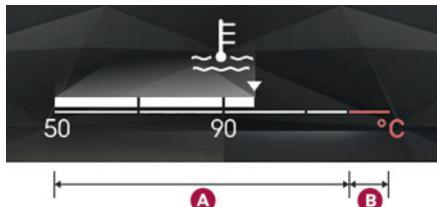
L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné d'instruments.

Pour plus d'informations sur le **combiné numérique**, se reporter à la rubrique correspondante.



Moteur tournant :

- Dans la zone A, la température est correcte.
- Dans la zone B, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. **Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.**

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

! Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDI)

Les moteurs Diesel BlueHDI sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.

Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné.

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie de roulage

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.

! L'information d'autonomie de roulage est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.

! Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDI)**, et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km
	Procéder rapidement à un appoint.	Entre 800 et 100 km

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	L'appoint est impératif, risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

Prise en compte d'un appoint

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement



En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type "**Défaut antipollution**".

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

i S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("**Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km**"), indiquant

l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Vous pouvez rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.

! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.

! Pour le redémarrage du moteur
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Indicateur de puissance (Électrique)



CHARGE

Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO

Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER

Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRE

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre ECO et CHARGE.

- Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre ECO et CHARGE.

Indicateur de niveau de charge (Électrique)



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

- Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Témoins associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

- Fixe, accompagné d'un signal sonore.
- ▶ Consulter l'autonomie restante au combiné.
 - ▶ Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2nd niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au témoin de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Mettre impérativement le véhicule en charge.



L'autonomie restante n'est plus calculée.
La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

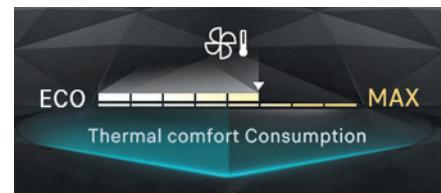
Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "ECO").

Indicateur de consommation du confort thermique (Électrique)

(Selon version)

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné d'instruments.

Pour plus d'informations sur le **combiné numérique**, se reporter à la rubrique correspondante.



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du témoin **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation du confort thermique est alors dans la zone "**ECO**".

i Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, la jauge sur l'indicateur de consommation du confort thermique se trouve dans la zone **MAX**. Lorsque l'air conditionné est au maximum, elle reste dans la zone **ECO**.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.

Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné :

- Pression des pneumatiques.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDI).
- Alertes en cours.



i Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

i En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou miles) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par l'application de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

► Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer sur / déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne...).

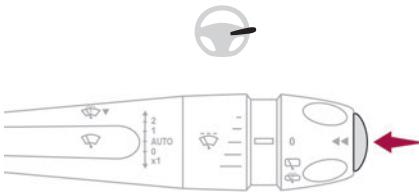
Affichage des données au combiné d'instruments

Affichage des différents onglets

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour afficher successivement les onglets suivants :
- Informations instantanées :
 - Consommation instantanée (Essence ou Diesel).
 - Consommation électrique instantanée (Électrique).
 - Compteur de temps du Stop & Start (Essence ou Diesel).
- Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne (Essence ou Diesel).
 - Consommation électrique moyenne (Électrique).
 - Distance parcourue.

Remise à zéro du trajet

▶ Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre. Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)

(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (Électrique)



Nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus) (Essence ou Diesel).

Niveau actuel de charge de la batterie de traction et autonomie restante (Électrique).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions essence ou Diesel

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Pour les versions électriques

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

Pour plus d'informations sur les **indicateurs** et notamment sur l'**indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh)

(Électrique)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (Essence ou Diesel).

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh)

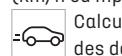
(Électrique)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

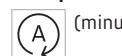
Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps du Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Écran tactile 10 pouces

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (ex. : gestion des écrans, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

! Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.
Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

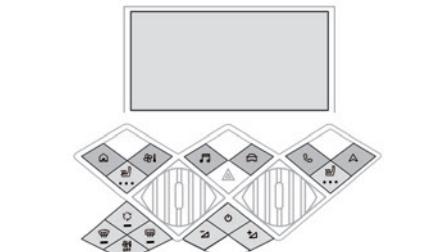
Ces recommandations sont valables pour l'écran tactile.

L'écran tactile est de type capacitif.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur la dalle tactile.
Ne pas toucher la dalle tactile avec les mains mouillées.

► Utiliser un chiffon propre et doux pour nettoyer l'écran tactile.

Applications



- Accès à l'une des pages d'accueil.
Retour à la première page d'accueil.
- Accès direct à l'application Climatisation.



Média



ADAS

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.



Téléphone



Navigation (Selon équipement)



Marche / Arrêt du système audio.



Réglage du volume sonore.



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.



Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

► Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (exemple : **Luminosité**).

► Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

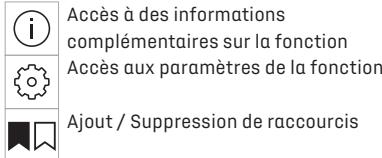


Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

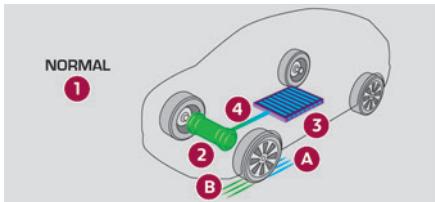
- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Application Énergie (Électrique)

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



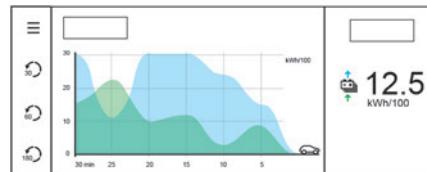
1. Mode de conduite actif
2. Moteur électrique
3. Niveau de charge estimé de la batterie de traction
4. Flux d'énergie

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de conduite :

- A. Bleu : consommation d'énergie
- B. Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique.



- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le bilan moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Il est possible d'afficher les données des 30, 60 ou 180 dernières minutes ; pour ce faire, cliquer sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (Électrique)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance (Électrique)

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctions suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App**, accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

► Télécharger l'application **MyDS App** sur le store correspondant au smartphone.

► Créer un compte.

► Renseigner le numéro de VIN du véhicule (commence par "VF" sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

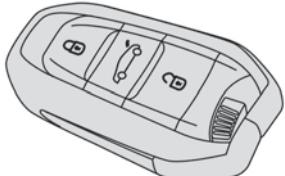
i Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Fonction télécommande



La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage / Verrouillage du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Rabattement / Déploiement des poignées extérieures.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Antidémarrage du véhicule.

! La clé électronique peut interférer avec un pacemaker.

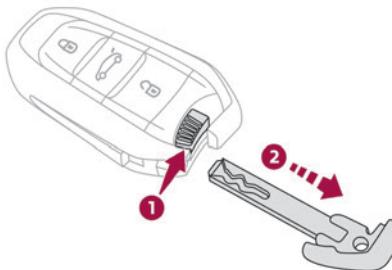
Tenir la clé électronique éloignée de la poitrine.

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes (selon version) :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.

- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



► Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre [selon version])

se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

► Appuyer sur le bouton de déverrouillage. Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

► Appuyer sur le bouton de déverrouillage. La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence ou Diesel).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (Électrique).

► Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif et la désactivation de l'alarme (selon version) sont confirmés par le clignotement des indicateurs de direction et l'allumage des feux diurnes.

Déverrouillage sélectif du coffre

Lorsque le déverrouillage sélectif du coffre est activé :



► Appuyer sur ce bouton pour déverrouiller le coffre. Les portes restent verrouillées.

Selon version, un appui long sur ce bouton permet d'entrebailler le coffre.

Si le déverrouillage sélectif du coffre est neutralisé, l'appui sur le bouton déverrouille également les portes.

! Ne pas oublier de reverrouiller le coffre en appuyant sur le bouton de verrouillage.

Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / la désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple

► Appuyer sur le bouton de verrouillage. Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction et des feux diurnes. Les poignées du véhicule se rétractent et, selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

! Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

► Appuyer sur le bouton de verrouillage. ► Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés du système ADML Proximity, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres

! Le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres.

! Lors de la fermeture des vitres, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres entrouvertes, neutraliser au préalable la surveillance volumétrique.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



► Appuyer sur ce bouton.

Conseils

Télécommande

! La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

Protection antivol

! Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Verrouillage du véhicule

! Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

ADML Proximity

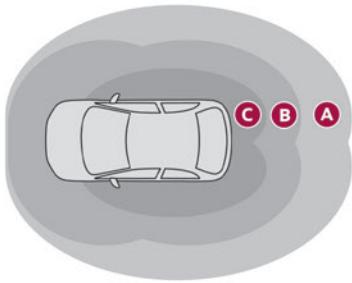
(Selon version)

Il s'agit d'un système Accès et Démarrage Mains Libres.

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

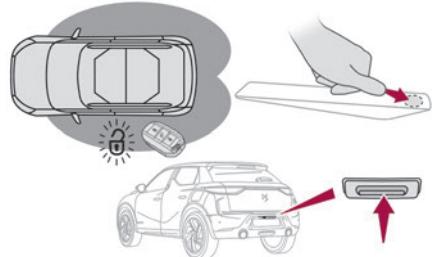
 Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

Avec la clé électronique sur lui, le conducteur peut également verrouiller et déverrouiller son véhicule en appuyant sur les poignées de portes affleurantes.

Pour plus d'informations sur les **Poignées de portes affleurantes**, se reporter à la rubrique correspondante.

Déverrouillage du véhicule



 Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- ▶ Soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone **C**), si les fonctions automatiques sont activées.
 - ▶ Soit par un léger appui sur une poignée. Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux diurnes.
- Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déplient.

 Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour

déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée. En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée. La poignée de porte conducteur se déploie. La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence ou Diesel).
- La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (Électrique).
- Une fois à l'intérieur du véhicule, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

i Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone A et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe à carburant se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

Déverrouillage sélectif du coffre

Le coffre se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

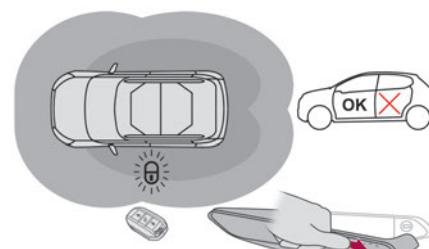
- Appuyer sur la commande du volet de coffre pour ouvrir le coffre. Les portes restent verrouillées.

Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / la désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance B, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une poignée. Le verrouillage est confirmé par l'allumage des indicateurs de direction et des feux diurnes pour le verrouillage à l'éloignement.

! L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

- Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.



- ▶ Appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

i Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur une des poignées avant déploie la poignée. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur la poignée pour le verrouiller.

Conseils

i Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le volet de coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé,

l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile. Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées avant. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.

- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

i Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (ex. : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i Pour déployer les poignées extérieures, appuyer une fois sur le bouton lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

► Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.

► Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

► Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule et une pièce d'identité.

Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

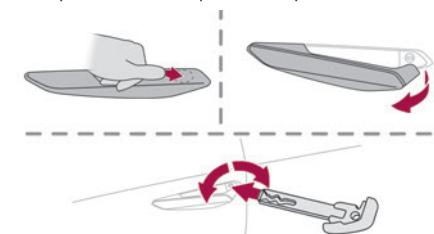
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



► Appuyer sur la poignée de porte conducteur jusqu'au point de résistance pour la dégager puis la tirer pour accéder à la serrure.

► Insérer la clé dans la serrure de la porte.

► Relâcher légèrement la poignée conducteur.

► Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.

! Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :
- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte conducteur

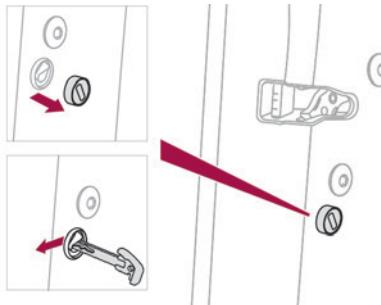
- Si la poignée est rétractée, faire un appui dessus jusqu'au point de résistance pour la déployer.
- Tirer la poignée pour accéder à la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure et la tourner pour verrouiller la porte.

Autres portes

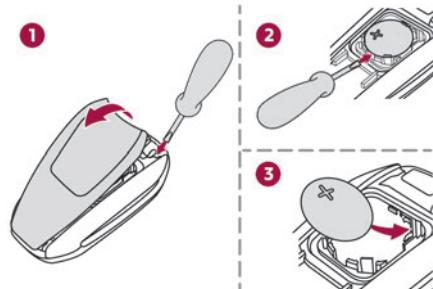
Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



Pile réf. : CR2032 / 3 volts.



- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
Se reporter à la rubrique correspondante.
- **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

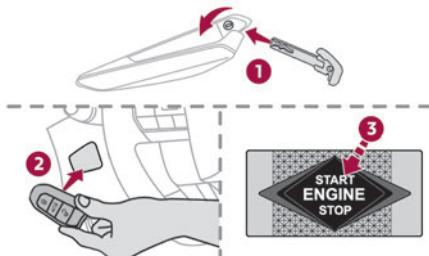
Changement de la pile

Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

e Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- ▶ Appuyer sur la poignée jusqu'au point de résistance pour la dégager et accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche**, depuis le mode P, appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

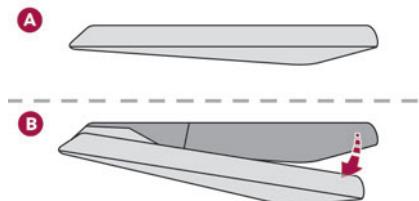
Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

Portes

Poignées de portes affleurantes

Les portes sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- Au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès.
- Au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent.



- A. Position rétractée
- B. Position déployée

- ▶ À tout moment, il est possible de déployer manuellement les poignées en appuyant dessus. Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de 3 minutes sans que le véhicule ne se verrouille.

Selon version, l'appui sur les poignées permet également le verrouillage / déverrouillage du véhicule, si la clé électronique est détectée.

Pour plus d'informations sur l'**ADM1 Proximity**, se reporter à la rubrique correspondante.

i En cas de panne de batterie ou de dysfonctionnement du système, déployer mécaniquement la poignée conducteur en faisant un appui dessus jusqu'au point de résistance. Tirer ensuite la poignée pour accéder à la serrure et appliquer les procédures de secours.

Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Des appuis trop fréquents sur la poignée jusqu'au point de résistance peuvent endommager son mécanisme.

i En cas de gel, appuyer sur la poignée pour la débloquer.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé. En roulant, les poignées se rétractent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h.

Ouverture

De l'extérieur

- Déverrouiller votre véhicule pour déployer les poignées de portes.
- Tirer la poignée.

• Déverrouillage sélectif activé, seule la poignée de la porte conducteur sera déployée et seule la porte conducteur pourra être ouverte.

De l'intérieur

- Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; les poignées de portes extérieures se déplient automatiquement.

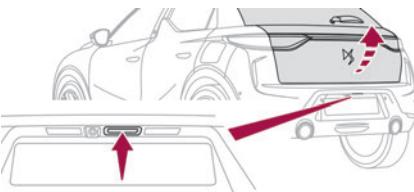
L'ouverture d'une porte depuis l'intérieur entraîne le déverrouillage centralisé du véhicule.

• Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.
- L'ouverture d'une porte intérieure entraîne le déploiement de toutes les poignées extérieures.

Coffre

Ouverture



- Après déverrouillage du véhicule ou du coffre seul, appuyer sur la commande d'ouverture puis soulever le volet de coffre.

Fermeture

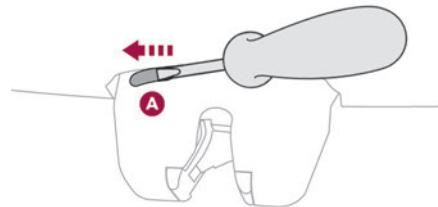
- Abaisser le volet de coffre à l'aide de l'une des poignées de préhension intérieures.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Alarme

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule.

L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

! En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! **Intervention sur le système d'alarme**
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

La surveillance périphérique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

! L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement.

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périphérique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.



Appui long.

ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule par appui sur une poignée de porte.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

i Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périphérique seule

Désactiver les surveillances volumétrique et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Désactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
 - ▶ Sortir du véhicule.
 - ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
- Seule la surveillance périphérique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

i Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Désactiver la surveillance périphérique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
- Le voyant du bouton s'éteint.
- ▶ Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
- Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme. Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte conducteur.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

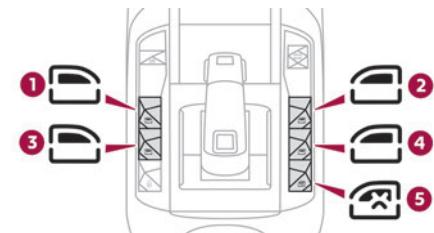
- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche

2. Avant droit

3. Arrière gauche

4. Arrière droit

- Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière
- Verrouillage des portes arrière (selon version)

Fonctionnement manuel

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après verrouillage du véhicule.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière

 Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière.

Le voyant du bouton s'allume, accompagné d'un message qui confirme l'activation. Il reste allumé, contact mis, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

! Pour les versions équipées de la sécurité enfants électrique, cette commande désactive également les commandes intérieures des portes arrière.

Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler

l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

- ▶ Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

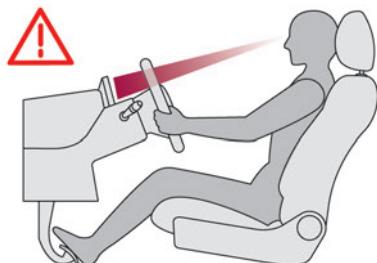
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Position de conduite correcte

! Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



! Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné.

Sièges avant

! Avant d'effectuer une manœuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.

Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Réglages manuels

Longitudinal



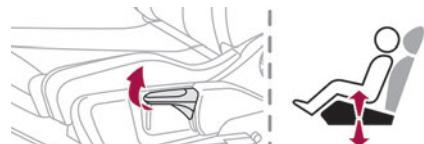
- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Basculement des dossier



- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

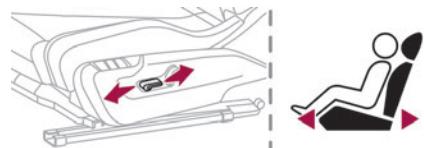
Hauteur



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

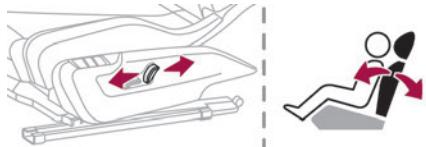
Réglages électriques

Longitudinal



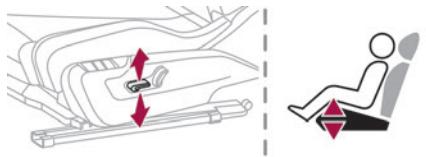
- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Basculement des dossiers



- Bascuer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

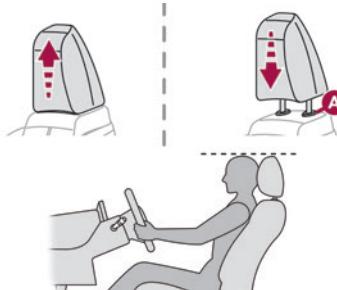
Hauteur et inclinaison de l'assise



- Bascuez la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur et l'inclinaison désirées.

Appuis-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut :

- Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Appuyer sur l'ergot A pour abaisser l'appui-tête.

i Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Retrait d'un appui-tête

- Bascuer le dossier du siège en arrière pour faciliter le retrait de l'appui-tête.
- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

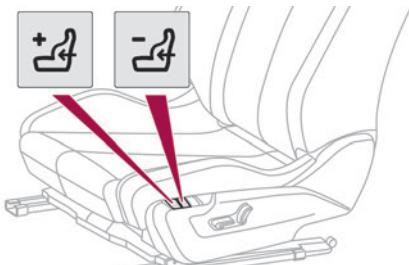
Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Réglages complémentaires

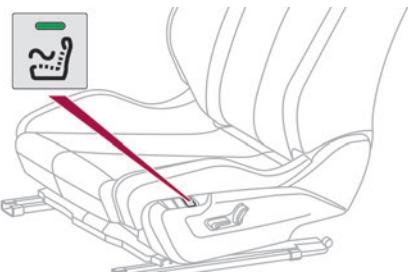
Réglage lombaire électrique



- Appuyer sur la commande + ou - pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Fonction massage

(Siège conducteur uniquement)



Cette fonction assure un massage lombaire et ne fonctionne que moteur tournant ainsi qu'en mode STOP du système Stop & Start.

Activation / Désactivation



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction.

À l'activation, le voyant s'allume. La fonction massage est activée pour une durée d'une heure. Pendant cette durée, le massage se fait par 6 cycles de 10 minutes chacun (6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause).

Au bout d'une heure, la fonction est désactivée, le voyant s'éteint.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant, lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- ▶ Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- ▶ Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants. L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

e Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

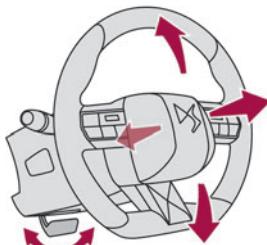
! L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Réglage du volant



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.

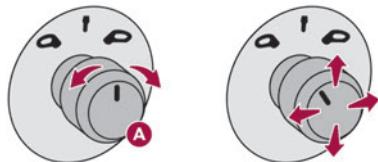
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

Réglage



- ▶ Tourner la commande A à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande dans les 4 directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande en position centrale.

! Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

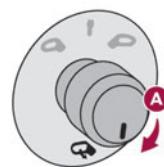
Rabattement manuel

Les rétroviseurs peuvent être rabattus manuellement (stationnement gênant, garage étroit...).

- ▶ Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs sont rabattables électriquement de l'intérieur, véhicule en stationnement et contact mis :



- ▶ Tourner la commande A vers le bas. De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

Déploiement électrique

- ▶ De l'extérieur : déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande ou du système Accès et Démarrage Mains Libres.

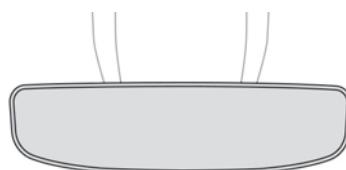
- ▶ De l'intérieur : contact mis, tourner la commande A vers le haut.

! Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs avec la télécommande se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Désembuage / Dégivrage

! Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur electrochrome



Le système electrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

■ Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaire automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Banquette arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

■ L'assise arrière reste fixe. Pour augmenter le volume de chargement du coffre, basculer le dossier de la banquette.

Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

- **Position haute**, d'utilisation :

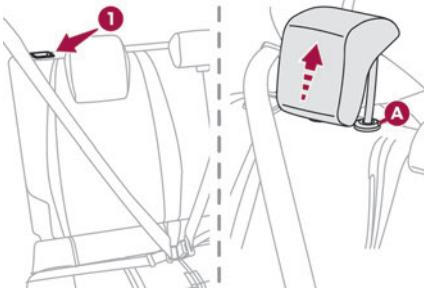
► Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.

- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

► Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête



► Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande 1.

► Basculer légèrement le dossier vers l'avant.

► Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.

► Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

► Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.

► Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.

► Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête

sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.

L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Rabattement des dossiers

! Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

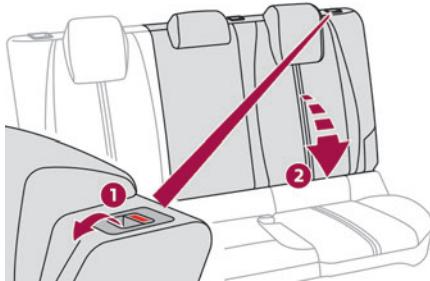
Au préalable :

► Abaisser les appuis-tête des dossiers.

► Avancer, si nécessaire, les sièges avant.

► Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (ex. : vêtements, bagages).

► Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non-verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.

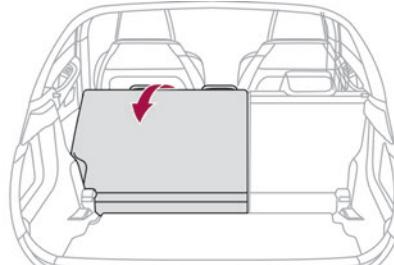


- ▶ Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier 2 jusqu'à l'horizontale.

i Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Remise en place des dossiers

! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le témoin rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Chauffage et Ventilation

Entrée d'air

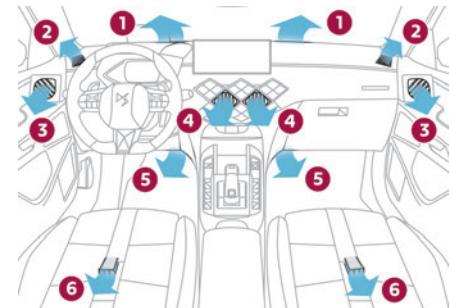
L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes



Les commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et sont aussi regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

Conseils

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ▶ Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- ▶ Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- ▶ Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

E Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

I La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants. Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.
- ▶ Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Stop & Start

I Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant. Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur la fonction **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Véhicules électriques

I La sélection du mode de conduite **ECO** optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

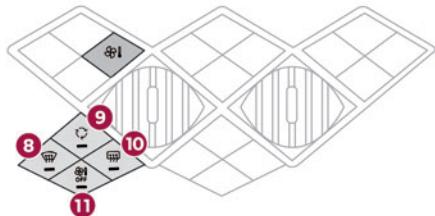
Air conditionné automatique

Ce système d'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis.

L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont régulés de manière automatique.

 Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour accéder aux commandes du système.





1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt de l'air conditionné
5. Marche / Arrêt du programme automatique confort (AUTO DOUX / AUTO NORMAL / AUTO RAPIDE)
6. Préconditionnement thermique (selon version)
7. Affichage / Masquage du menu contextuel
8. Désembuage / Dégivrage avant
9. Recyclage de l'air ambiant
10. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
11. Arrêt de l'air conditionné automatique

Réglage de la température

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non pas à une température précise.

► Appuyer sur l'une des touches 1 (+ ou -).

Il est possible d'aller au-delà des valeurs mini et maxi en sélectionnant respectivement **Faible** ou **Élevé**.

Climatisation automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO DOUX** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche **5-AUTO**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue

progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "AUTO" s'éteint.

► Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des touches **2** (hélice).

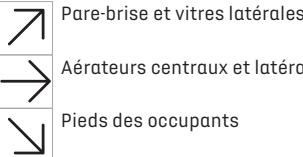
i Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"OFF" s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- ▶ Appuyer sur les touches **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- ▶ Appuyer sur la touche **4** pour activer / désactiver le système d'air conditionné.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Arrêt du système

- ▶ Appuyer sur ce bouton.



Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système s'éteignent.

Cette action neutralise toutes les fonctions du système d'air conditionné.

Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur évite la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.

- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

i La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

Désembuage / Dégivrage avant

- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le désembuage ou le dégivrage



du pare-brise et des vitres latérales (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le système gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

i Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

! En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

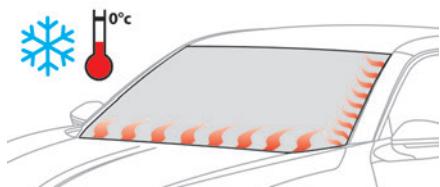
i ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

e Éteindre le désembuage - dégivrage dès qu'il n'est plus nécessaire permet de réduire la consommation de courant, donc la consommation d'énergie.

Pare-brise et gicleurs chauffants

Selon pays de commercialisation.



Par temps froid, cette fonction chauffe le pare-brise et les gicleurs.

Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais des essuie-vitres lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.

Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Préconditionnement thermique (Électrique)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Précond.**

- Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système.

Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également être effectuée depuis un smartphone via l'application **MyDS App**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

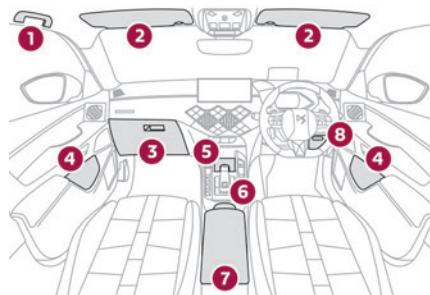
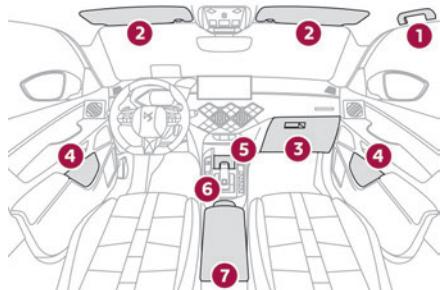


Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et véhicule **verrouillé**.
- Lorsque le véhicule est non branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 50%.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 pré-conditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements intérieurs



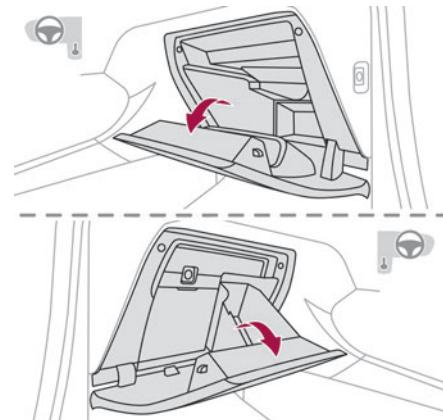
1. Poignée de maintien
2. Pare-soleil
3. Boîte à gants
4. Bacs de porte
5. Vide-poches ou Recharge smartphone sans fil
6. Porte-gobelets
7. Accoudoir central avec prise USB et prise accessoires 12 V (selon version)
8. Rangement sous volant

Pare-soleil

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.
- Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

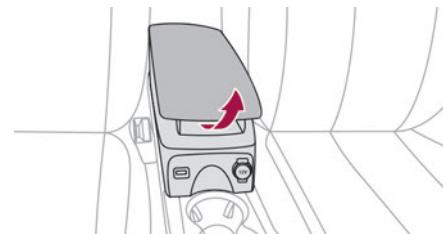
Boîte à gants

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.



! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Accoudoir central



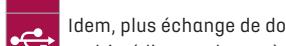
Il comporte un espace de rangement.

Prises USB

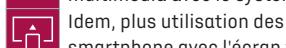
Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



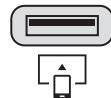
Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



La prise USB de la console centrale permet uniquement de recharger des appareils nomades. La prise USB de la planche de bord permet de recharger des appareils nomades et de brancher une clé USB. Elle permet de brancher un smartphone en connexion Android Auto ou

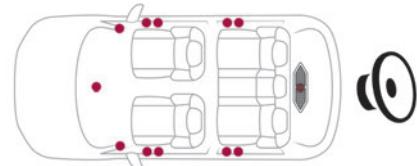
CarPlay pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

! Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

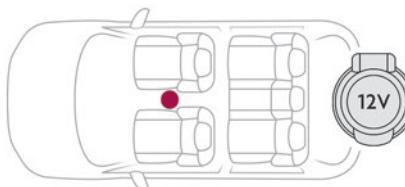
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Hi-Fi System FOCAL Electra®



Prise accessoires 12 V



► Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

! Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du

Le véhicule embarque un système audio haute-fidélité signé par la marque française FOCAL®. 12 haut-parleurs équipés de technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'une expérience musicale spéciale à bord du véhicule :

- Amplification active 12 canaux - 515 Watts technologie hybride Classe AB / Classe D : richesse et finesse des signaux hautes fréquences, ainsi qu'une réelle puissance dans le grave.
- Voie centrale / haut-parleurs satellites médians Polyglass : immersion et spatialisation du son.
- Haut-parleurs de graves / médians Polyglass à forte excursion : équilibre, dynamique et précision du son.
- Haut-parleurs d'aigus TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.

- Caisson de basses à forte excursion triple bobine Power Flower™ : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences.

Deux modes d'écoute personnalisables sont proposés :

- "Tous les passagers" : un service optimisé pour chaque occupant du véhicule, à l'avant comme à l'arrière.
- "Optimisé pour l'avant" : une expérience immersive et augmentée, partagée entre le conducteur et le passager avant.

! Subwoofer sous tapis de coffre

Passer régulièrement l'aspirateur sur la grille et faire attention de ne pas déverser de liquide à proximité.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi. La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Recharge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objet métallique (ex. pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un

appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



! Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.

État du voyant	Signification
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

– Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

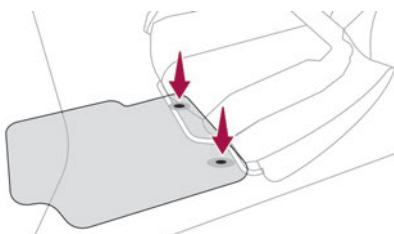
ou

– Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

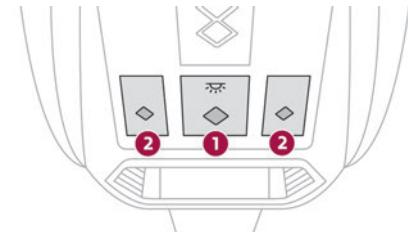
! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

– Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.

– Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Plafonniers



1. Plafonnier tactile avant

2. Liseuses tactiles avant

Plafonnier tactile

Il s'allume :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

i Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "OFF").

Les liseuses tactiles avant restent opérationnelles.

Éclairage d'ambiance

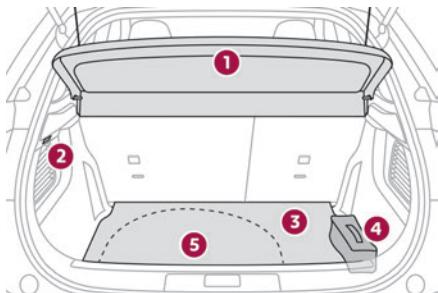
En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.

Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance est associée à la couleur des écrans en fonction du mode de conduite sélectionné.

 L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

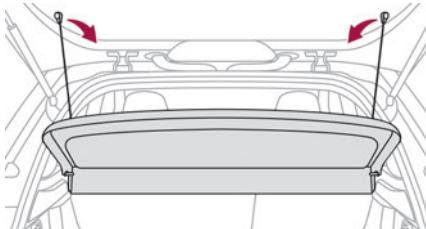
Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Aménagements du coffre



1. Cache-bagages
2. Éclairage de coffre
3. Tapis de coffre
4. Outilage de bord (selon équipement)
5. Bac de rangement

Tablette cache-bagages

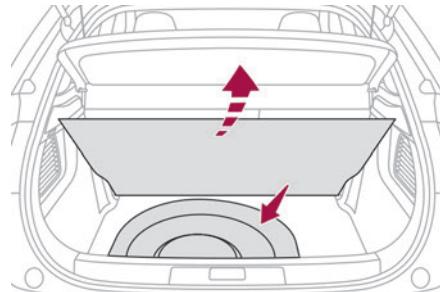


Pour enlever la tablette cache-bagages :

- Décrocher les deux cordons.
- Soulever légèrement la tablette, puis la retirer.

! En cas de décélération brutale, les objets déposés sur la tablette cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

Bac de rangement



► Relever le tapis de coffre au maximum pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Une roue de secours seule ou avec l'outil de bord.
- Le câble de charge de la batterie de traction (Électrique).

Éclairage du coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

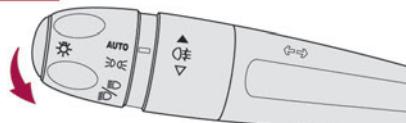
Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal



-  Allumage automatique des feux / feux diurnes
-  Feux de position seuls
-  Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



- Tirer la commande d'éclairage pour permettre l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

 Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feux antibrouillard arrière

 Il fonctionne seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour l'allumer / l'éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.

 Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de

chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend du niveau de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

 Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs :
Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Feux diurnes / Feux de position

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur à l'avant.

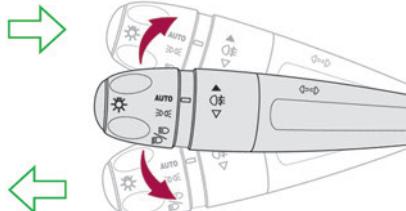
Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec faible luminosité ou

"Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

i En feux diurnes, l'intensité lumineuse des diodes est plus forte.

Indicateurs de direction



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balisage latéral réalisé par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

► Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

► Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

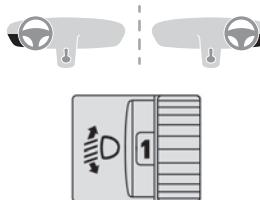
! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

i Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

i La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

2 5 personnes + charges dans le coffre

3 Conducteur seul + charges dans le coffre

4 5 6 Non utilisés

Réglage automatique des projecteurs DS MATRIX LED VISION

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de la charge du véhicule.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position basse. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



! Ne pas toucher aux projecteurs DS MATRIX LED VISION - Risque d'électrocution !

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

Éclairage d'accompagnement Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

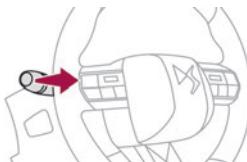


L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage

d'accompagnement se font dans l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction.
L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.

Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.

Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

i Limites de fonctionnement

i Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.

- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).

- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

! Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embué au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

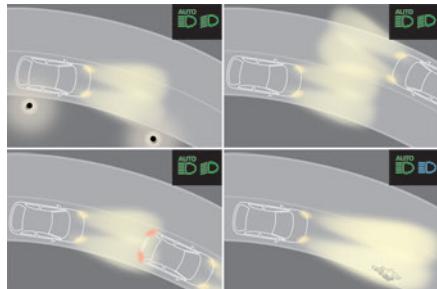
Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permet automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage.

et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

! Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile. L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

! Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

-  - Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :

-  - Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige). Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.

 Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

 Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné et les alertes ne sont pas disponibles, le témoin s'allume en gris.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

DS MATRIX LED VISION

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.

Ce système adapte automatiquement les feux de route selon les conditions de circulation de façon à maintenir un éclairage optimal pour le conducteur, sans gêner les autres usagers de la route.

! Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

! Le système est opérationnel dès 40 km/h et devient inactif en dessous de 20 km/h.

Activation / Désactivation

- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".



Ce témoin s'allume au combiné. Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

À la neutralisation, le système d'éclairage bascule en mode "allumage automatique des feux". L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

! Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés de la fonction DS MATRIX LED VISION :

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, désactiver la fonction afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face.

Fonctionnement

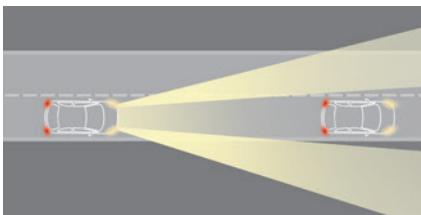
Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.

Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées.

L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.

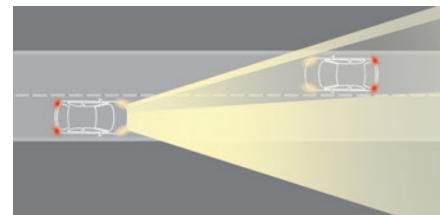
AUTO Si le système est sélectionné, mais que l'affichage au combiné d'instruments et les alertes ne sont pas disponibles, le voyant s'allume en gris.

Véhicule suivi



À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

Entrée dans une zone éclairée

Lors de l'entrée dans une zone éclairée (ville, par exemple), les segments de feux s'éteignent progressivement, et ce, de l'extérieur vers l'intérieur du véhicule pour basculer sur les feux de croisement.

Sortie de zone éclairée

Les segments de feux s'allument progressivement, et ce, de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule pour repasser en feux de route.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Dysfonctionnement

AUTO En cas de dysfonctionnement des projecteurs à éclairage adaptatif ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/ luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

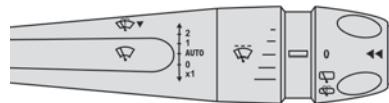
Commande d'essuie-vitre

i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitre avant de faire fonctionner les essuie-vitre.

! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitre sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitre ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitre.

Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

- | | |
|-------------|---|
| 2 | Balayage rapide (fortes précipitations) |
| 1 | Balayage normal (pluie modérée) |
| AUTO | Balayage automatique |
| 0 | Arrêt |

x1 Manuelle

i Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitre peut se produire à la base du pare-brise.

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage au coup par coup

Si la commande d'essuie-vitre est :

- Dans la position **AUTO**, tirer brièvement la commande vers soi et la relâcher.
- Dans la position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher.

Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lave-vitre avant

► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

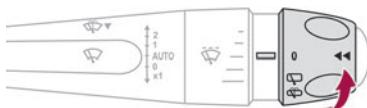
L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre

entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide.
Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.
Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière



► Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-vitre avec balayage

! Si le contact a été coupé avec l'essuie-vitre arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact

(sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-vitre arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-vitre avant et de la vitesse du véhicule.

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se met automatiquement en marche.

! Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-vitre arrière

► Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-vitre fonctionnent tant que la bague est tournée.

L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Une buse supplémentaire est montée sur la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

Marche arrière engagée, le lavage de la caméra de recul est déclenché d'un clic sur cette touche du menu de droite de l'écran tactile.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

! Dans des conditions météorologiques particulières (ex. : brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Mise en service / Arrêt

Pour la mise en service :

- Placer la commande d'essuie-vitre sur la position **AUTO**.
- Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.
- Un cycle d'essuyage, accompagné de l'affichage d'un message confirme la prise en compte de la demande.
- Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-vitre sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité

La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage. Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-vitre en position **AUTO**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/ luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

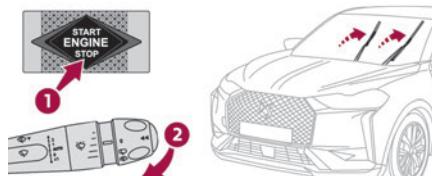
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

- i** Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé :
 - Les manipuler avec précaution.
 - Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
 - Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
 - Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

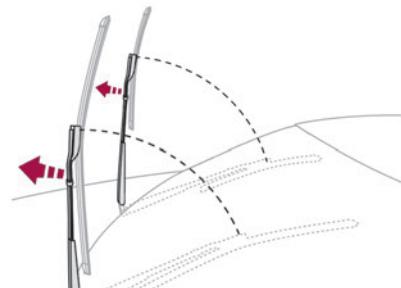
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

I • Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- Déclipper le balai usé et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

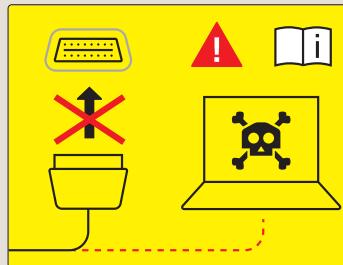
Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de recharge, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Installation d'accessoires électriques**
La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans

le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux réseaux agréés ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au Règlement no 10 CEE-ONU.

! Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
<http://service.dsautomobiles.com>

Feux de détresse

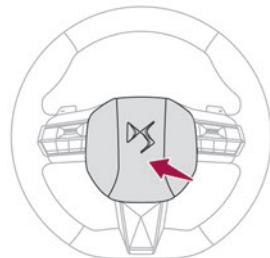


► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Électrique)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule.

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. DS ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1.

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- ▶ Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**.

- ▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande. Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "DS ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Le système eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant s'allume rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.
Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOS) est indisponible.

Traitement des données

i Tout traitement de données à caractère personnel par le système eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le RGPD du Royaume-Uni de 2019 (sur la protection des données, la confidentialité et les communications électroniques) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112". Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage. Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin

de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro "112".

Conservation des données

i Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées. Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

i Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD applicable, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

DS ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)*.
- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque DS AUTOMOBILES. Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et

pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

! Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système DS ASSISTANCE est indisponible.

i Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Système d'enregistrement des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement de données d'événements également appelé "Event Data Recorder" ou "EDR".

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision. Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un dispositif de retenue (exemple : airbag, ceinture de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédales actionnées par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Ce qui suit n'est pas enregistré par le système :

* Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "DS ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
 - Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
 - La position géographique du véhicule au moment de l'événement.
- La lecture des données enregistrées par le système nécessite :
- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.
 - Et
 - Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).
- Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Programme de stabilité électronique (ESC)

- Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :
- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
 - Assistance au freinage d'urgence (AFU).
 - Antipatinage des roues (ASR).
 - Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
 - Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

 L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

 L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Après un choc

! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique. Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

 En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (ex. : démarrage du véhicule embourré, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

 La désactivation / réactivation du système ASR se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

 La désactivation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce témoin au combiné et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Dysfonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est

recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embardée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.

 Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique

Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment ! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, comme utiliser une remorque dans des conditions de fonctionnement dégradées (ex. : chargement excessif, non-respect du poids sur flèche, pneumatiques usés ou sous-gonflés, système de freinage défaillant) ou rouler à des vitesses trop élevées.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

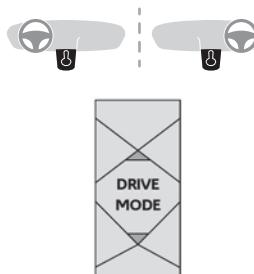
En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Advanced Traction Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

i Pour une adhérence optimale dans la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneumatiques hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneumatiques les plus adaptés.

Activation / Désactivation



► Appuyer sur le bouton **DRIVE MODE** ; les différents modes s'affichent au combiné.

► Sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**" en fonction du contexte.

Le mode choisi reste affiché au combiné.

► Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule.

(mode actif jusqu'à 80 km/h)

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.

(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.

(mode actif jusqu'à 120 km/h)

! Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.

Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur terrains pouvant endommager le soubassement ou arracher des éléments (ex. : tuyau de carburant, refroidisseur carburant) par des obstacles ou des pierres notamment.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie

de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

! En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

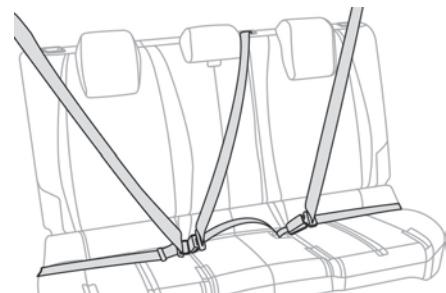
Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

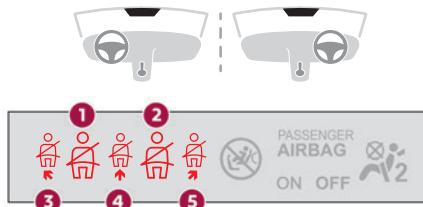
- Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.

- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



1. Témoin de ceinture avant gauche
2. Témoin de ceinture avant droite
3. Témoin de ceinture arrière gauche
4. Témoin de ceinture arrière centrale
5. Témoin de ceinture arrière droite

Si la ceinture correspondante n'est pas bouclée ou est débouclée, à la mise du contact, le témoin de ceintures s'allume dans le combiné et le témoin correspondant (1 à 5) s'allume en rouge dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager.

i Si une ceinture arrière n'est pas bouclée, le témoin correspondant (3 à 5) s'allume pendant 1 minute.

À partir d'environ 20 km/h et pendant 2 minutes, chaque témoin correspondant à une place occupée dont la ceinture est débouclée clignote, accompagné d'un signal sonore. Passées ces 2 minutes, le témoin de la place correspondante reste allumé tant que le conducteur ou le passager avant / arrière ne boucle pas sa ceinture.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Installation

! La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

Recommandations pour les enfants

! Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de déterioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontal et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne

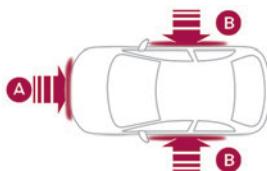
gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.

- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations. L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc

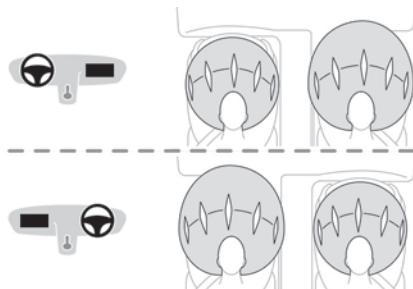


- Zone d'impact frontal
- Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de

fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles. Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

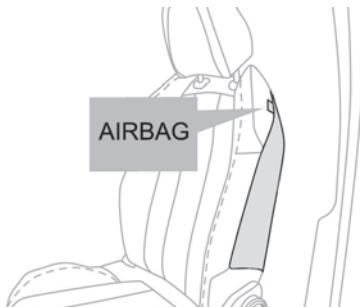
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et les passagers afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

À l'avant, chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte. À l'arrière, chaque airbag latéral est intégré dans le montant arrière.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.
Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.
Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.
Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le

déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

Ne rien fixer ou coller sur les dossier des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.
Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

À l'arrière, tout objet disposé sur les places latérales ou sur le dossier rabattu de la banquette 1/3 peut devenir un projectile au déploiement des airbags latéraux.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur taille ou leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou de fixations ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position "dos à la route", à l'avant comme à l'arrière.**

i Il est recommandé de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- **"dos à la route"** jusqu'à 3 ans.
- **"face à la route"** à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

! Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants". Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la **position la plus haute**, dans la **position longitudinale arrière maximum**, dossier redressé.

"Face à la route"

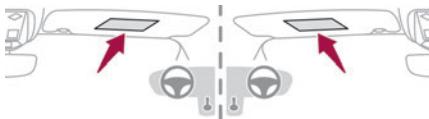


! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

"Dos à la route"



! L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Neutralisation de l'airbag frontal passager

! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

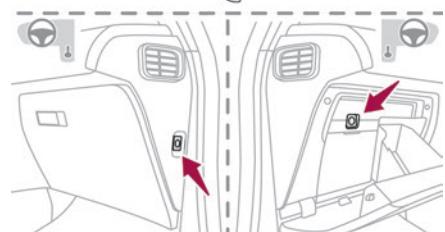
Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située au niveau de la boîte à gants.



Contact coupé :

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
 - Pour le réactiver, la tourner en position "ON".
- À la mise du contact :

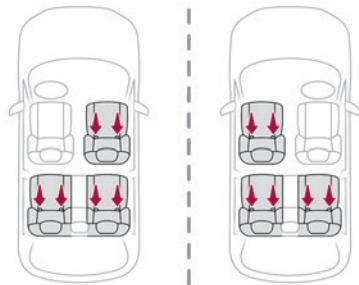
 Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou

 Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

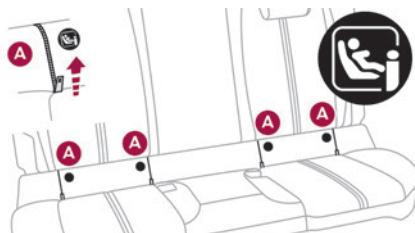
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrements ISOFIX réglementaires :



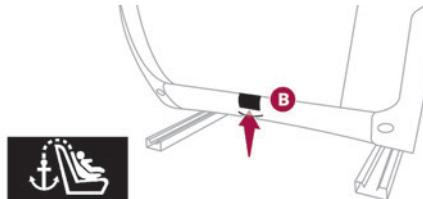
Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

- Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.

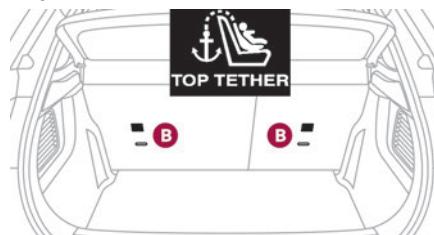


Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



Siège avant



Sièges arrière

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appui-tête.
- Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.

► Tendre la sangle haute.

► **i** Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

► **i** Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**,
se reporter à la rubrique correspondante.

Sièges enfants recommandés

"(RÖMER Baby-Safe 3 i-Size)"

Taille : 40 - 83 cm



De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.

S'installe uniquement "dos à la route".

"(RÖMER TriFix 2 i-Size)"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

S'installe avec des fixations ISOFIX et
Top Tether.

S'installe uniquement "face à la route".

"(RÖMER KidFix i-Size)"

Taille : 100 - 150 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans
fixations ISOFIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

i Concernant le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (dispositif de retenue de type ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules indiqués dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

i Veiller à installer le dispositif de retenue pour enfant au bon endroit dans le véhicule.

Se reporter au tableau récapitulatif concernant l'installation des sièges enfants.

"GRACO Booster"

Taille : plus de 135 cm



(de 22 à 36 kg)

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

i Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant dans le véhicule, suivre les instructions applicables fournies dans la notice du fabricant.

Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel (a) ainsi que des plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

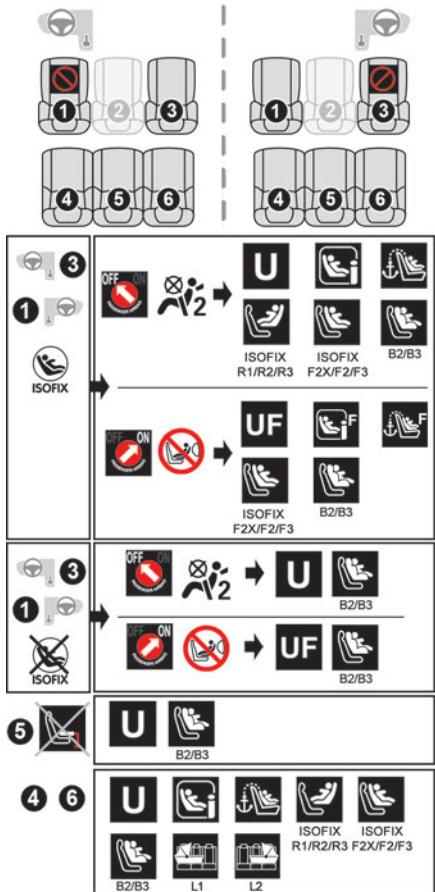
	Numéro du siège					
	Sièges avant (b)			Places arrière (b)		
	1	3	4	5	6	
	1	3	4	5	6	
	3	1	4	5	6	
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Place compatible avec un siège enfant universel (a)	non	oui (e) (f) (l)	oui (e) (f) (m)	oui	oui (j)	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size	non	oui (n) / non (o)		oui	non	oui
Place équipée d'une attache TOP TETHER	non	oui (n) / non (o)		oui	non	oui
Siège enfant de type " Nacelle "	non	non		oui (g)	non	oui (g)
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route"	non	R3 (n) / non (o)	non	R3 (h) (i)	non	R3 (h) (i)
Siège enfant ISOFIX "Face à la route"	non	F3 (n) / non (o)		F3	non	F3
Siège enfant " Rehausseur "	non	B3 (n) / non (o)		B3	B3	B3

Règles :

– Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.

- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver l'airbag frontal passager "**OFF**".
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag frontal passager activé "**ON**".
- (e) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum.
- (f) Pour un siège sans réglage en hauteur, le dossier doit être redressé.
- (g) L'installation d'un siège enfant de type "**Nacelle**" sur ce siège peut empêcher l'installation d'autres sièges enfants à l'arrière.
- (h) Régler la hauteur du siège conducteur au maximum.
- (i) Régler le siège passager en position longitudinale avant maximum.
- (j) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
- (k) Ne pas rabattre le dossier.
- (l) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U) des groupes **0, 0+, 1, 2 ou 3**, ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.
- (m) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) des groupes **1, 2 ou 3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.
- (n) Sièges équipés de fixations conformes **ISOFIX**.
- (o) Sièges non équipés de fixations conformes **ISOFIX**.



Légendes

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé**.



Airbag frontal passager **activé**.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route"** et/ou **"face à la route"** (U) des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route"** (UF) des groupes 1, 2 ou 3 ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant i-Size.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant i-Size **"face à la route"**.



Présence d'un point d'ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Présence d'un point d'ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel "face à la route"**.



Siège enfant ISOFIX **"dos à la route"** :



- R1 : siège enfant ISOFIX pour **nourrisson**.



- R2 : siège enfant ISOFIX de taille réduite.



- R3 : siège enfant ISOFIX de grande taille.



Siège enfant ISOFIX **"face à la route"** :



- F2X : siège enfant ISOFIX pour **tout petits**.



- F2 : siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.



- F3 : siège enfant ISOFIX de grande hauteur.



Siège enfant **rehausseur** :



- B2 : siège **rehausseur de largeur réduite**.



- B3 : siège **rehausseur de grande largeur**.



Siège enfant de type ISOFIX



"nacelle" :

- L1 : orienté du côté gauche.

- L2 : orienté du côté droit.

Pour les réglages des sièges, se reporter au

tableau récapitulatif "**Installation des sièges**

enfants universels, ISOFIX et i-Size".

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

Activation / Désactivation

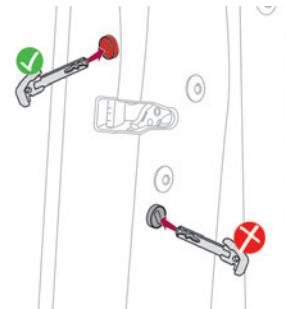


► Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.

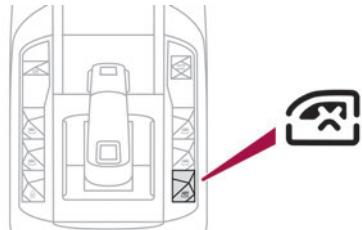
► Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé en sens inverse.

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.



Sécurité enfants électrique

Cette commande interdit l'utilisation des lèves-vitres arrière et, selon version, l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures.



Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Activation / Désactivation



► Contact mis, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la sécurité enfants.

Lorsque le voyant est allumé, la sécurité enfants est activée.

i Sécurité enfants activée, l'utilisation des lèves-vitres arrière électriques à partir du conducteur restent possibles.

! Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.
Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (exemple : réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.

Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de

surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

! Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! Ne jamais rouler sur des surfaces couvertes de végétation (exemple : herbes hautes, feuilles mortes accumulées, moissons, débris) comme dans un champ, une route de campagne envahie par des buissons ou un bas-côté herbeux.

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

! S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

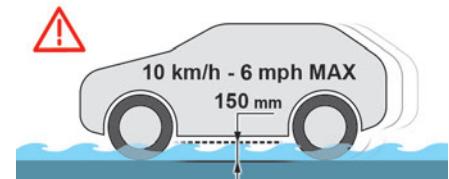
! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de

stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon équipement).

! Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.

En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule. Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneumatiques ou aérodynamique du véhicule en roulage.

- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf** : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de rouler

Poids sur flèche

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au

point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

► Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

► Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

► Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.

► Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

S'adresser au Réseau.

Démarrage / Arrêt du moteur

Verrouillage de la colonne de direction

En cas de panne de batterie, la colonne de direction reste verrouillée. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Pour plus d'informations sur le **Remorquage**, se reporter à la rubrique correspondante.

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.

La clé électronique est également détectée dans le coffre.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.

Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

i Des animations lumineuses du bouton **"START/STOP"** signalent la présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

Démarrage

► Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort et appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

► Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** ou **N** et appuyer sur la pédale de frein.



► Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.

OO Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "**START/STOP**":

► Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Motorisations essence

i Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

i En cas de calage du moteur, relâcher la pédale d'embrayage et l'enfoncer de nouveau à fond, le moteur redémarre automatiquement.

Arrêt

- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer de préférence le levier de vitesses au point mort.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode **P** ou **N**.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Démarrage / Arrêt des véhicules électriques

Démarrage

Le sélecteur de marche doit être en mode **P**.

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton **START/STOP**.
- Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- Pied sur le frein, sélectionner le mode **D/B** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein, puis accélérer. Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

- Appuyer sur le bouton **START/STOP**.

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de marche est en mode **P**.
- Le témoin **READY** est éteint.

i A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Mise du contact sans démarrage

With the electronic key in the cabin, pressing the **"START/STOP"** button, **without action on the pedals**, allows the contact to be turned on without starting the engine.

- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

A lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.

- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".
Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- ▶ Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque dès que le véhicule est immobilisé.

Frein de stationnement électrique

Ce système réalise, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- ▶ Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- ▶ Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Témoin de fonctionnement

 Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage

du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**". Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

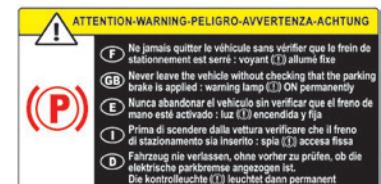
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

! En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses manuelle, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en engageant une vitesse.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



! Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les

témoin de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

! Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

! En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses manuelle, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode P.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

i Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle

- Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, engager la première vitesse ou la marche arrière.
- Appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâcher la pédale d'embrayage.

Avec une boîte de vitesses automatique

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode D, M ou R.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de marche

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode D, B ou R.

► Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

! À l'arrêt, moteur tournant, ne pas accélérer inutilement - Risque de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

! Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

! En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

i Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.

- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Boîte de vitesses manuelle

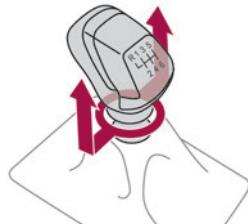
Passage de la 5^{ème} ou de la 6^{ème} vitesse

- Déplacer complètement le sélecteur de vitesses vers la droite pour bien engager la 5^{ème} ou la 6^{ème} vitesse.



! Le non-respect de cette préconisation peut endommager définitivement la boîte de vitesses (engagement de la 3^{ème} ou 4^{ème} vitesse par inadvertance).

Passage de la marche arrière



- Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le sélecteur de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

! Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

- Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
- Sélectionner toujours le point mort.
- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

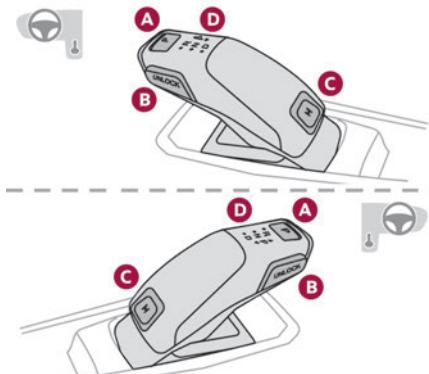
Boîte de vitesses automatique (EAT8)

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec un sélecteur impulsional. Elle offre également un mode manuel avec le passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

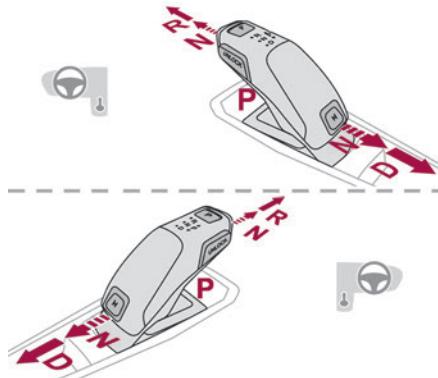
États de la boîte de vitesses

- P. Parking**
Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.
- R. Marche arrière**
- N. Point mort**
Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.
- D. Conduite en mode automatique**
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
- M. Conduite en mode manuel**
Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

Sélecteur impulsional



- A. Bouton P**
Pour passer en mode Parking.
- B. Bouton Unlock**
Pour déverrouiller la boîte de vitesses et quitter P ou passer en R, pied sur la pédale de frein.
L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.
- C. Bouton M**
Pour passer en mode manuel permanent à partir du mode **D**.
- D. Voyants d'état de la boîte de vitesses (R, N, D)**



► Basculer le sélecteur en donnant une ou deux impulsions vers l'avant (N ou R) ou vers l'arrière (N ou D), en franchissant, si nécessaire, le point de résistance.

Dès que le sélecteur impulsional est relâché, il revient à sa position initiale.

Par exemple, pour passer de P à R, tout en appuyant sur **Unlock**, donner au choix deux impulsions vers l'avant sans franchir le point de résistance ou bien une seule impulsion en franchissant le point de résistance :

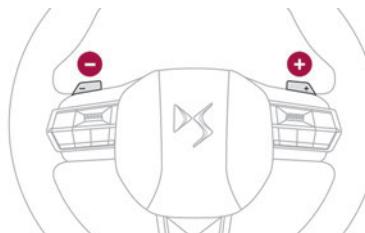
- Dans le premier cas, la boîte de vitesses passe de P à N, puis de N à R.
- Dans le second cas, la boîte de vitesses passe directement de P à R.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



► Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement).

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D1...D8 : mode automatique.

M1...M8 : mode manuel.

- : demande non prise en compte en mode manuel. Contact mis, à l'ouverture de la porte conducteur, un message s'affiche pour vous demander de mettre la boîte de vitesses en mode **P**.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Fonctionnement

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein et/ou sur le bouton **Unlock** est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

! Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

En cas de panne de batterie, placer impérativement la cale fournie avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Déblocage de la boîte de vitesses

- Depuis le mode **P** :

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton **Unlock**.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein et sur le bouton **Unlock**, sélectionner un autre mode.

- Depuis le point mort **N**, à vitesse inférieure à 5 km/h :
 - Appuyer à fond sur la pédale de frein.
 - En maintenant l'appui sur la pédale de frein, sélectionner un autre mode.

Passage de la marche arrière

- Décélérer jusqu'à l'arrêt.
- Pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.
- En maintenant l'appui, sélectionner le mode **R**.

Mode manuel permanent

Passage du mode :

- Mode **D** sélectionné au préalable.
- Appuyer sur le bouton **M** ; le voyant vert du bouton s'allume.

Sortie du mode :

- Donner une impulsion vers l'avant pour revenir en **D**.
ou
- Appuyer sur le bouton **M** ; le voyant du bouton s'éteint.

Coupe du contact

Pour couper le contact, le véhicule doit être à l'arrêt.

Mise en roue libre du véhicule

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal

sonore. La fermeture de la porte conducteur entraînera son extinction.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite. Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

Depuis le mode **P** :

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur.
- En maintenant le pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.
- Donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.

Depuis le point mort **N** :

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur.
- En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une impulsion vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant, accompagnée de l'appui sur le bouton **Unlock** pour passer la marche arrière **R**.
Ensuite, depuis **D** ou **R** :
 - Relâcher la pédale de frein.
 - Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.



Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement.

Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de

stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les témoins au combiné d'instruments.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport.

Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.

 **L'arrêt du véhicule est impératif.**
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

N. Point mort

Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D/B. Marche avant automatique (**D**) ou marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif (**B**)

Affichage au combiné

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de marche s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement).

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D : Drive (marche avant automatique).

B : Brake (freinage régénératif activée).

Sélecteur de marche (Électrique)

Sélecteur impulsif avec fonction de freinage régénératif.

Le sélecteur de marche gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

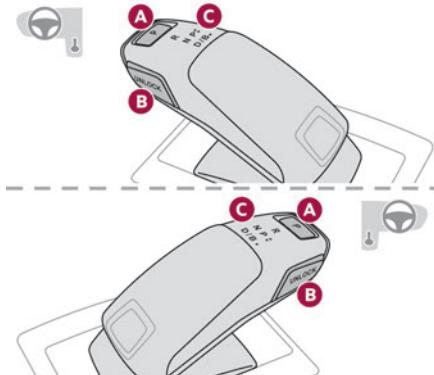
Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P. Parking

Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

Fonctionnement



A. Bouton P

Pour passer en mode Parking.

B. Bouton **Unlock**

Pour déverrouiller le sélecteur et quitter **P** ou passer en **R**, pied sur la pédale de frein.

L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.

C. Voyants d'état du sélecteur (**R**, **N**, **D/B**)

► Basculer le sélecteur en donnant une ou deux impulsions vers l'avant (**N** ou **R**) ou vers l'arrière (**N** ou **D/B**), en franchissant, si nécessaire, le point de résistance.

Dès que le sélecteur impulsional est relâché, il revient à sa position initiale.

Par exemple, pour passer de **P** à **R**, donner au choix deux impulsions vers l'avant sans franchir le

point de résistance ou bien une seule impulsion en franchissant le point de résistance :

- Dans le premier cas, le sélecteur passe de **P** à **N**, puis de **N** à **R**.
- Dans le second cas, le sélecteur passe directement de **P** à **R**.

Freinage régénératif

Avec la fonction Brake et lors des phases de décélération

La fonction Brake agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

! La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

► Depuis le mode **D/B**, déplacer le sélecteur impulsional vers l'arrière pour activer / désactiver la fonction.

D est remplacé par **B** au combiné.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

! Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être

temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

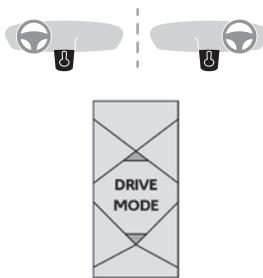
Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

! Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné.

- ▶ Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode.

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec un véhicule électrique, au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** n'est pas affiché.

Avec l'Advanced Traction Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Pour plus d'informations sur l'**Advanced Traction Control**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions essence / Diesel

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Eco

Pour réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation et, selon version, de l'accélérateur, de la boîte de vitesses automatique, de l'indicateur de changement de rapport.

Roue libre en mode **Eco** : selon version, avec la boîte de vitesses EAT8, le passage en "roue libre" est favorisé pour ralentir le véhicule sans utiliser le frein moteur. En relevant progressivement puis complètement le pied de la pédale d'accélérateur pour anticiper les ralentissements, il est possible d'économiser du carburant.

Sport

Avec une boîte de vitesses manuelle : pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique : pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur, le passage des vitesses et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

La sélection du mode **Sport** désactive la fonction Stop & Start.

Manuel

Mode **Manuel** permanent avec boîte de vitesses automatique.

Ce mode manuel est accessible avec le bouton **M** du sélecteur impulsionnel.

Pour effectuer le passage manuel des rapports à l'aide des palettes au volant.

Pour plus d'informations sur la **boîte de vitesses automatique (EAT8)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions électriques

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Pour retrouver un couple et une puissance maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Eco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur la direction assistée, l'accélérateur et le passage des vitesses avec un sélecteur de marche et possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

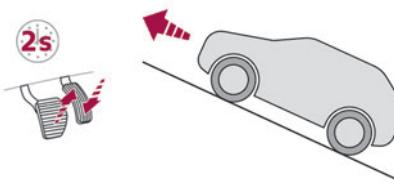
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin P de la commande sont allumés de manière fixe.

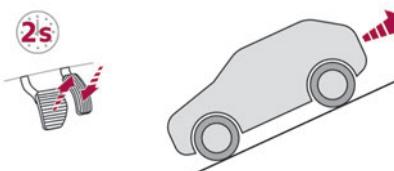
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode D ou M est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode D ou B est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapports.

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Ce système ne peut pas être désactivé.



i Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

Stop & Start (Essence ou Diesel)

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.

La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné confirme le changement d'état.

Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée: moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement



Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



STOP & START SYSTEM



Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

– Avec une boîte de vitesses manuelle : lorsque le levier de vitesses est placé au point mort et que la pédale d'embrayage est relâchée.

– Avec une boîte de vitesses automatique : sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, lorsque la pédale de frein est enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou que le mode **N** est sélectionné, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.

 Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

- Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

- En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : lorsque la pédale d'embrayage est complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode D ou M : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode N, pédale de frein relâchée : mode D ou M sélectionné.

- Sélecteur de vitesses en mode P, pédale de frein enfoncée : mode R, N, D ou M sélectionné.
- À l'engagement de la marche arrière.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h.
- Avec une boîte de vitesses automatique, en mode N, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.

 Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Dysfonctionnements

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact puis redémarrer le moteur avec le bouton "START/STOP".

Batterie 12 V

 La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

 La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématuree des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Alerte de sous-gonflage

 Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.

Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

- Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou plusieurs

pneumatiques, et après le changement d'une ou plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques.

Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

 Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

► Puis sélectionner **Sécurité > Configuration de la pression des pneus**.

► Appuyer sur **OUI** pour valider.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

i Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Dysfonctionnement

  En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer

la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

! Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), en cas de pare-chocs endommagé.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



! Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief. La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste. Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées. Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage). Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être

détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse. Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Raccourcis des aides à la conduite

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, des aides à la conduite sont déjà mémorisées dans le système (ex. : Stop & Start, Aide au maintien de la position dans la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans la page.



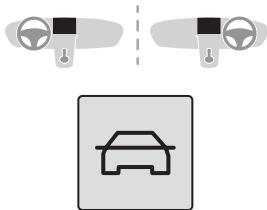
Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée aux raccourcis.
- Symbole vide : la fonction est supprimée des raccourcis.

► Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton ; le contenu est identique à celui de l'onglet **Raccourcis**.

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément. Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions

-  ► Appuyer sur ce bouton situé sur la planche de bord pour afficher les onglets **ADAS**.
- Sélectionner l'onglet **Fonctions**.
-  ► Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des fonctions disponibles.
- Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (exemple : Stop-Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique [Active Safety Brake]).



- Appuyer sur cette touche pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions

-   ► Faire un appui long sur ce bouton situé sur la planche de bord. Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Reconnaissance des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.

- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation intégré.
- Informations de limitation de vitesse issues des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée d'une zone de rencontre Exemple :	Sans DS IRIS SYSTEM 20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné) 
	Avec DS IRIS SYSTEM Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples :	Si la commande d'essuie-vitre est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple) 
Limitation de vitesse en cas de remorquage	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple) 
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple :	70 km/h (par exemple) 

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes	90 km/h (par exemple) 
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple :	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige" 
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple :	30 km/h (par exemple) avec un symbole "horloge" 

i Dans le but d'obtenir des informations de limitation de vitesse valides, la position actuelle du véhicule est envoyée via le boîtier

télématique, puis est supprimée immédiatement après traitement. Il n'est jamais possible de suivre la position du véhicule. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse pertinente en provenance du système de navigation intégré, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est pas possible pour les systèmes audio sans navigation intégrée.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

i Ce signal sonore est émis si le son de changement de limitation de vitesse est activé auparavant dans la fonction **Panneaux routiers** de l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque le véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant plusieurs secondes.



Si le véhicule ne ralentit pas, la vitesse s'affiche en clignotant pendant encore plusieurs secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.

- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.

- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.

- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
- Cartographie obsolète ou erronée.

Réglages

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage du moteur, le son d'alerte de dépassement de vitesse est automatiquement activé.



Il est possible d'activer / de désactiver le son d'alerte de dépassement de vitesse et le son de changement de limitation de vitesse.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

i Ce système ne peut pas être désactivé. Le son de changement de limitation de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation du son d'alerte de dépassement de vitesse, ce témoin s'allume pendant quelques secondes au combiné d'instruments.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.

- ▶ Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions>Panneaux routiers>Réglage pays.**
- ▶ Dans la liste **Sélectionner un pays**, sélectionner le pays souhaité.

i Le pays actuel est affiché sous le nom de la fonction sur l'écran des réglages.
Le pays sélectionné est mémorisé à la coupure du contact.

Dysfonctionnement

 Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire" si le système d'avertissement sonore est défaillant.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

 Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "Capteur d'assistance à la conduite sale:

nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redéveloppe opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

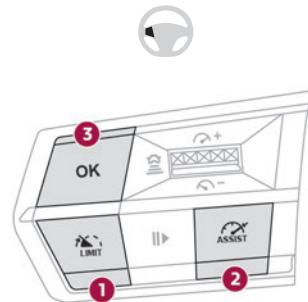
Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (exemple : sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h au lieu de 130 km/h).

i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichages au combiné d'instruments

Limiteur de vitesse



Régulateur de vitesse



Régulateur de vitesse adaptatif et DS DRIVE ASSIST



Mini-vue des Aides à la conduite (ADAS)



4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- DS DRIVE ASSIST activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse 1-LIMIT ou le régulateur de vitesse 2.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur et "OK ?" pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart de moins de 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "OK ?" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur 3-OK pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné, en sélectionnant le mode d'affichage approprié :

- **Sens interdit** : à l'engagement dans une voie en sens interdit, un message d'alerte, comportant le pictogramme de ce panneau, s'affiche au combiné (demande de vérification du sens de circulation).

- **Autres panneaux** : à son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné.

! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



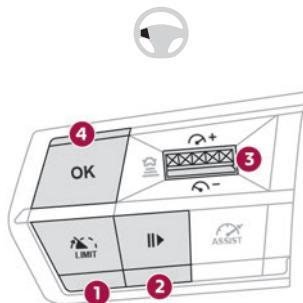
Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

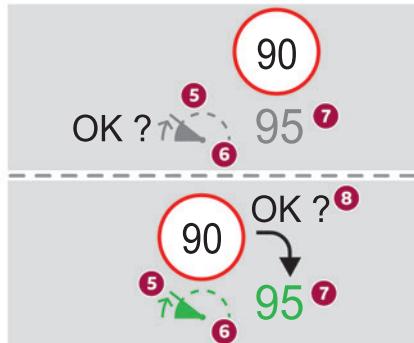
Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Indication de sélection du mode limiteur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (selon version)

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-II>** ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).
- Un nouvel appui sur **2-II>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**
 - Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
 - Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "OK ?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
 - Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevenant fixe.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Restez vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

! **Dépassement de la vitesse de consigne**
En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément**

la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevenant fixe).

! Limites de fonctionnement

! Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinuose ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

 Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé.

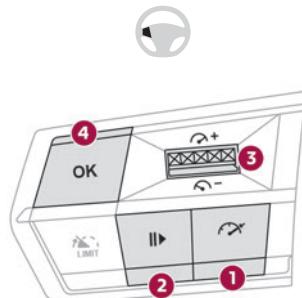
Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de marche, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

• Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

! La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant

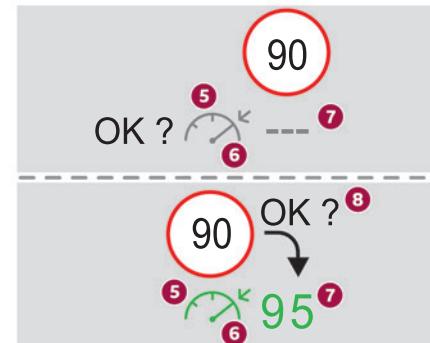


1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours

Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Indication de sélection du mode régulateur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la régulation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (selon version)

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur **1** pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause (gris).
- Appuyer sur **3** vers le haut / bas, ou sur **4-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- Un appui sur **2-II>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

- Un nouvel appui sur **2-II>, 3 ou 4-OK** permet de relancer le régulateur (vert).

- Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :
 - Par appui sur la pédale de frein.
 - Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
 - Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
 - Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes.
 - Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**
 - Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
 - Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "OK ?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
 - Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Arrêt

- Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des trets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DS DRIVE ASSIST

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique EAT8 et avec sélecteur de marche.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les systèmes Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go et Aide au maintien de la position dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur les systèmes **Régulateur de vitesse adaptatif** et **Aide au maintien de la position dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules

en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode DS DRIVE ASSIST au combiné.
- Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné.



La couleur des pictogrammes, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :

(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.

(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



Le système présente un dysfonctionnement.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné.
- Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Régulateur de vitesse adaptatif

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédent (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le système ralentit le véhicule jusqu'à la vitesse de 30 km/h.

Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet et le redémarrage du véhicule.

! Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

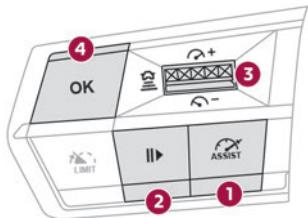


Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

! Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant

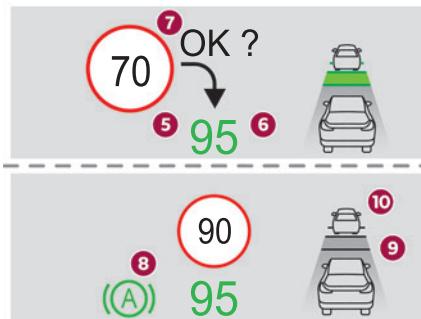


1. Sélection du régulateur de vitesse seul ou du système DS DRIVE ASSIST (selon version) / Désélection
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur de vitesse activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
8. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.
- Après quelques secondes, le mode régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses manuelle, votre vitesse doit être comprise entre 30 et 180 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8 ou un sélecteur de marche, votre vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
 - Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
 - Deuxième rapport au minimum engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
 - Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
 - Frein de stationnement desserré.
 - Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.
- Un message **OK?** s'affiche si toutes les conditions d'activation sont remplies.
- Appuyer sur **4-OK** : la vitesse actuelle devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation de vitesse est activée immédiatement (affichage vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Lorsque la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de la vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux et affichée au combiné d'instruments :

- **Au passage du panneau :**
 - ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
 - ▶ Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "OK ?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
 - ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Mise en pause / Relance de la régulation de vitesse

- ▶ Appuyer sur **2-II>** ou sur la **pédale de frein**.

Le pictogramme "II>" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Lorsque la vitesse du véhicule passe au-dessous de 30 km/h pour une boîte de vitesses manuelle.
- En cas de détection d'un risque de calage du moteur avec une boîte de vitesses manuelle.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 10 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

- ▶ Appuyer sur **2-II>** ou **4-OK** pour relancer la régulation de vitesse.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le conducteur doit appuyer sur la pédale d'accélérateur pour repartir, puis au-delà de 30 km/h, réactiver la fonction en appuyant sur **2-II>** ou **4-OK**.

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8 ou un sélecteur de marche, après un freinage ayant entraîné l'arrêt complet du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas

le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-II>** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

! Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation de vitesse reste actif après un changement de rapport.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation refusée, conditions inadaptées**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction Reconnaissance des panneaux

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

! Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur **3** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépasser temporairement la vitesse de consigne

► Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

► Faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.
► Après quelques secondes, le mode régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

Pour afficher les informations suivantes au combiné d'instruments, sélectionner le mode d'affichage **Conduite** ou **Aide à la conduite**.

i L'ordre réel d'affichage de ces messages ou alertes peut être différent.

"Régulateur en pause" ou **"Régulateur suspendu"** suite à une accélération momentanée du conducteur.



"**Régulateur actif**", pas de véhicule détecté.



"**Régulateur en pause**", véhicule détecté.



"**Régulateur actif**", véhicule détecté.



(orange)
"**Reprenez le contrôle**".



(rouge)



"**Reprenez le contrôle**".



► **Reprendre immédiatement en main le véhicule** : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.



"**Activation refusée, conditions inadaptées**".

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



"**Pour repartir : accélérez ou appuyez sur le bouton II**".

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En deçà de 3 secondes, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II>** pour repartir.



Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.

- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

! Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui pourraient ne pas être correctement détectés.

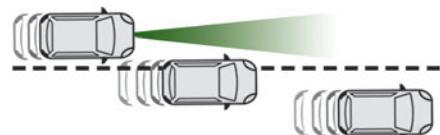
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

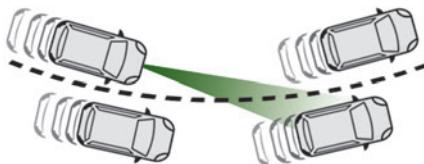
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne).

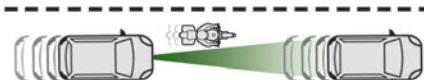


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

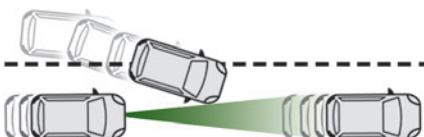


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

! Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou

interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

- ! Faire particulièrement attention :
- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
 - En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

- ! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser le système :
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant (versions avec radar).
 - Feux de stop défaillants.

- ! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
 - Remorquage.
 - Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
 - Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent en lieu et place de la vitesse de consigne.



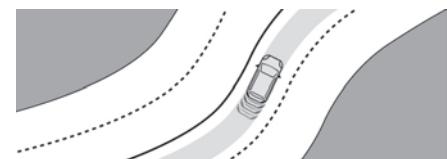
L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Le système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est principalement adaptée à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au maintien de la position dans la voie est activé automatiquement, après la sélection du mode DS DRIVE ASSIST.

Pour plus d'informations sur le système DS DRIVE ASSIST, se reporter à la rubrique correspondante. La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné, représentant le volant et les lignes latérales.

La couleur des pictogrammes dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant à nouveau sur le bouton ASSIST (confirmé par la disparition de la mini-vue des Aides à la conduite au combiné d'instruments).

i L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.

- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à de fortes accélérations latérales.
- Feux indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les pictogrammes s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant. À tout moment, le conducteur peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'au constat de la prise en compte par le système. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage automatique peut intervenir. Le système régule sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

! Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par

action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système Régulateur de vitesse adaptatif va également entraîner la mise en pause du système.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

i Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton ASSIST.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction Aide au maintien de la position dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront à nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.

- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système Régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Pictogrammes	Commentaires
ASSIST ou II>	 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST ou OK	 (vert) / (vert)	Régulateur actif. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST	 (vert) / (vert)	DS DRIVE ASSIST activé. Maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant).
II>	 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST en pause sur action du conducteur.
ASSIST ou OK	 (vert) / (gris)	DS DRIVE ASSIST en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.

Commandes au volant	Pictogrammes	Commentaires
ASSIST ou II>	 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST suspendu. Le régulateur de vitesse et le maintien dans la voie sont suspendus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré de bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant" (encadré d'orange)	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.
"Tenez le volant" (encadré de rouge)	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

i Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).

- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.

Risque de déclenchements indésirables



Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

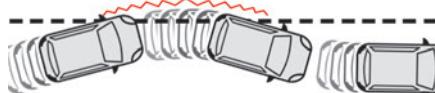
Aide au maintien de la position dans la voie

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.

- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

! Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.

i Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h. - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Style de conduite dynamique.
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours de type "galette" fournie avec le véhicule, anomalie).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON		<p>Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire.</p> <p>Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant.</p> <p>Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.</p>
	"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version)	

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et le bas-côté (ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinuueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné.

Dysfonctionnement



Le témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est défaillant.

Le système peut être perturbé ou indisponible.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'assistance à la conduite sale : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

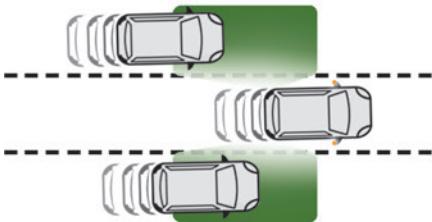
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

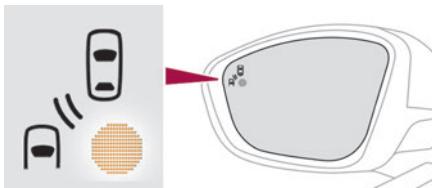
Surveillance des angles morts



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- Fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- Clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

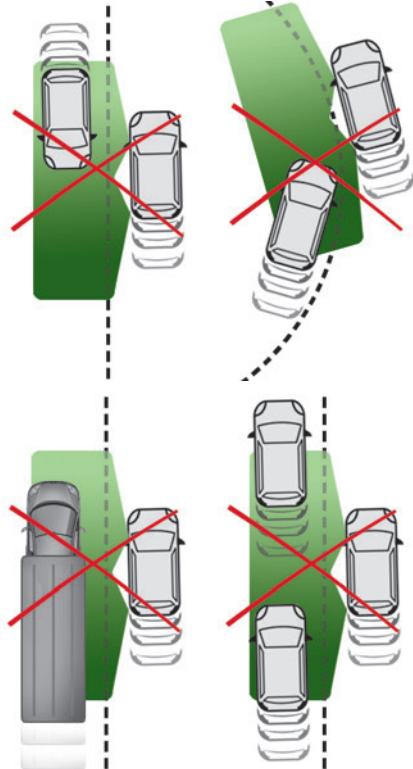
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h ;
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Le véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinuuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (ex : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. pluie, grêle).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas

recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

i Le système prend également en compte les motocyclistes.

Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Système de freinage en état de fonctionnement.

Système ASR activé.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinuées.

 Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.

Après une forte collision (exemple : avec déploiement de l'airbag), le système est désactivé automatiquement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le système peut être moins performant ou ne pas fonctionner du tout dans les cas suivants :

- Capteur recouvert par de la neige, du givre, de la neige fondu, de la boue ou de la saleté.
- Pare-brise endommagé ou taché, visibilité compromise ou présence de corps étrangers (exemple : autocollants).

- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé auparavant) ou présence de corps étrangers (exemple : autocollants).
- Caméra avant mal placée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- Dans les virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumière se reflétant sur la lentille de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (exemple : pluie, brouillard ou neige).
- Le véhicule qui précède crée des projections.

Le système peut être moins performant dans les cas suivants :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Chaussée mouillée créant une réverbération.
- Faible distance avec le véhicule qui précède.
- Tracteurs, véhicules boueux ou tractant une remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinuées ou vallonnées.
- Faible luminosité.
- Changements de luminosité soudains.
- Modifications du véhicule (exemple : pneus).

i Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée

(car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.

 Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

► Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte

choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicules, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche. Le message "Véhicule proche" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente. Le message "Freinez !" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).



Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

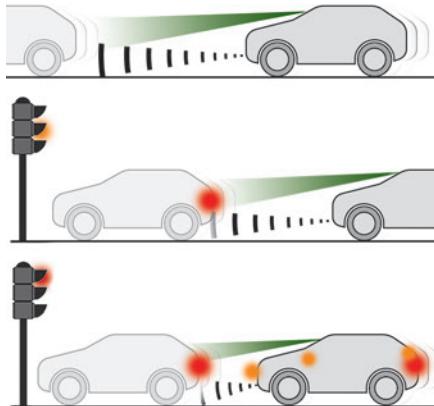
Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

• La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

• À tout instant, le conducteur peut passer outre le "freinage automatique d'urgence" en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

• Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque cycle d'allumage, le système est automatiquement activé.

• Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

• La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message au combiné d'instruments.

• Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Anomalie de fonctionnement

• Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est défaillant.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

• Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'assistance à la conduite sale** :

nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

 Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

 Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

La fonction comporte le système "Alerte Attention Conducteur" complété par le système "Alerte Attention Conducteur par caméra".

! En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ces systèmes se réinitialisent si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

Alerte Attention Conducteur

 Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après deux heures de conduite à vitesse supérieure à 65 km/h.

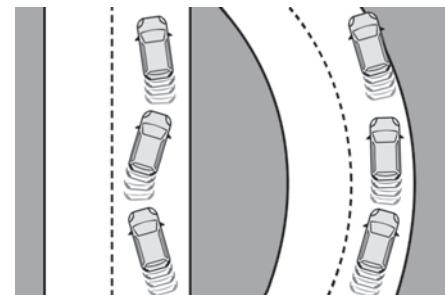
Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 65 km/h.

Alerte Attention Conducteur par caméra



 Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 65 km/h).

Le système peut lancer une procédure d'apprentissage qui peut durer jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Pendant cette période, le comportement de conduite propre au conducteur est analysé et aucune alerte n'est donnée.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message **"Soyez vigilant!"**, accompagné d'un signal sonore.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message **"Conduite à risque : Faites une pause"**, accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Système Aide au maintien de la position dans la voie actif.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).

- Zone du pare-brise située devant la caméra (encastrée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinuueuses.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Le paramétrage se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est défaillant. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Capteur d'assistance à la conduite sale : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"** si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

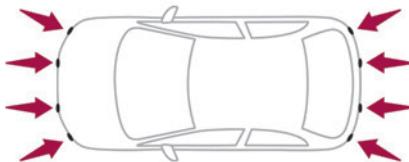
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Aide au stationnement



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

Le système peut démarrer dans les conditions suivantes :

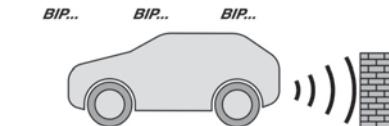
- À l'engagement de la marche arrière.
- Lorsque le véhicule recule (exemple : en descente, au point mort).

Un signal sonore de confirmation est émis, accompagné de l'affichage d'une indication.

- Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement, au lieu du signal sonore de confirmation.

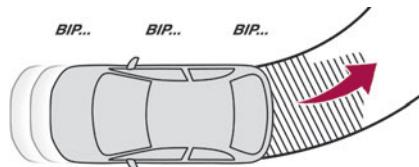
Si aucun signal sonore n'est émis, aucune indication n'est affichée ou un message d'avertissement apparaît, le système est défaillant.

Aide sonore



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Le signal sonore est suspendu automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.

Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart ou si l'obstacle se rapproche du véhicule.

i Réglage du signal sonore de détection

L'appui sur cette touche ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.

Un appui sur cette touche coupe / rétablit le son du signal sonore.

Un message s'affiche pour indiquer que le signal sonore est temporairement coupé.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné ; orange : proche ; rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le pictogramme "Danger" s'affiche à l'écran.

i **Fermeture de la fenêtre d'affichage du système**

Un appui sur cette touche ferme la fenêtre d'affichage du système.

 Ce témoin clignote au combiné d'instruments pendant la détection d'obstacles.

i **Mise en sourdine de l'aide sonore / Fermeture de l'aide visuelle**

Si le son du signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée manuellement par le conducteur au moyen du bouton ci-dessus pendant la détection d'obstacles, seul le témoin continue de clignoter au combiné d'instruments.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h. L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé à chaque manœuvre de recul du véhicule.

i Ce système ne peut pas être désactivé.

 Il est possible de démarrer le système manuellement depuis l'application **ADAS** de l'écran tactile.



i L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de l'écran tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de la boîte de vitesses, le système n'est pas actif, à l'engagement de la marche arrière.

Dysfonctionnement

i En cas de dysfonctionnement de l'afficheur ou des haut-parleurs (image figée, écran noir), le système peut être perturbé ou indisponible.

! En cas de dysfonctionnement du véhicule qui exige d'arrêter celui-ci, le système peut se désactiver.

 En cas de dysfonctionnement temporaire (exemple : déclenchement impromptu dû à des sources de bruit extérieures ou à d'autres interférences), ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

En cas de dysfonctionnement permanent, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip long).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

 Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message

suivant : **"Capteur d'assistance au stationnement obstrué : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"** si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

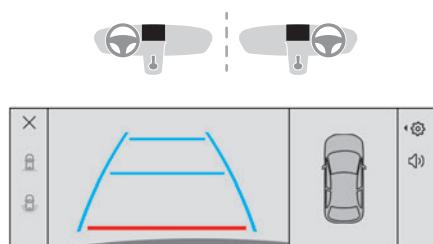
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs avant et/ou arrière sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redéveloppe opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Caméra de recul

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommendations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

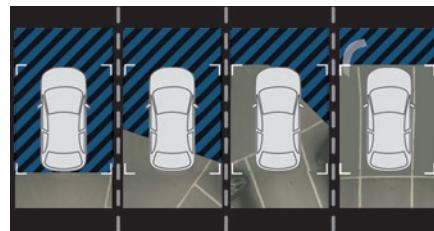
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel

(sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).



Cette touche permet de couper / rétablir le son du signal sonore.

Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière. La fonction se désactive :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

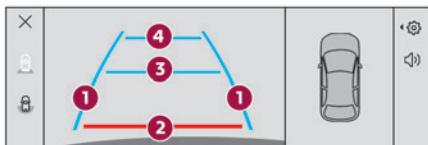
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

! Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue standard



La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

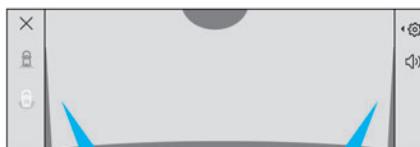
Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ;

elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes. Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

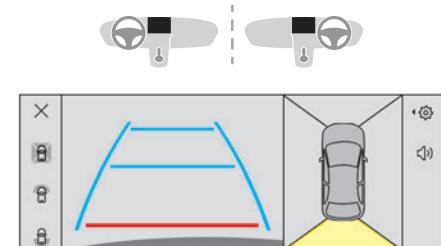
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

360 Vision

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide

de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule. En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

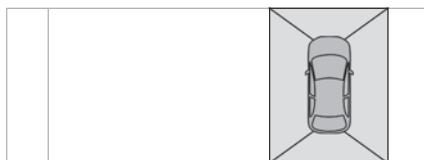
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus de votre véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant et arrière apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

i L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Régler la luminosité.
- Régler le contraste.
- Déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

 Cette touche permet de couper / rétablir le son du signal sonore.

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

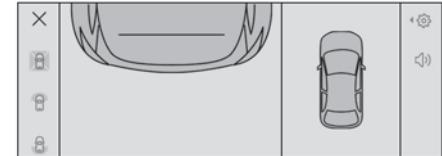
Manuelle

 ► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**.

La fonction se désactive :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

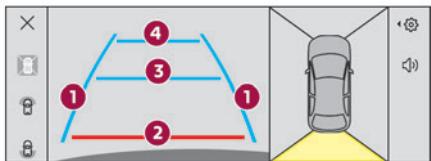
Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue standard



Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

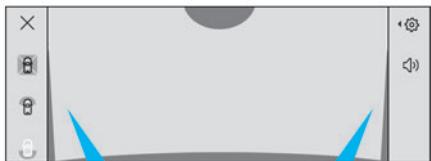
En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.



DS *prefers* TotalEnergies



DES LUBRIFIANTS SUR-MESURE POUR DES VOITURES HAUTE-COUTURE

Partenaires depuis la création de la marque en 2015, TotalEnergies et DS automobiles partagent des valeurs communes : excellence, performance et savoir-faire. TotalEnergies équipe les véhicules DS en lubrifiants Quartz dès leur premier plein en usine jusqu'à dans les réseaux d'entretien agréés pour leur garantir une performance optimale au quotidien. Conçus sur mesure pour les véhicules DS, les lubrifiants Quartz permettent de les rendre encore plus performants, plus économies en carburant et plus respectueux de l'environnement. TotalEnergies et DS, partenaires officiels de l'excellence automobile !

Pour un moteur plus jeune, plus longtemps !

Quartz Ineo Xtra First 0W-20 est un lubrifiant de très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D DS Automobiles et TotalEnergies. Sa technologie innovante permet de prolonger la durée de vie de votre moteur tout en réalisant des économies de carburant significatives et limitant ainsi les émissions de CO₂. Le produit est désormais disponible dans un nouvel emballage* constitué à 50% de matière recyclée et 100% recyclable.

* 1L & 5L produits en Europe

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (exemple : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

! Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : environ 44 litres (Essence) ou 41 litres (Diesel).

Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau de réserve du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres** de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.



Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Stop & Start
! Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

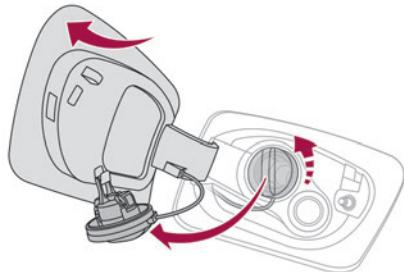
Remplissage

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

- **Arrêter impérativement le moteur.**



- Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière-centrale de la trappe pour l'ouvrir.
- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).

► Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).

► Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

- Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.

- **Refermer la trappe à carburant.**

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant le démarrage du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

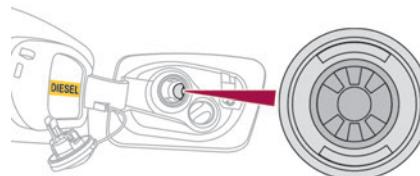
Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.

Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

Déplacements à l'étranger

i Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Système de charge (Électrique)

Circuit électrique 400 V

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



! Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le constructeur vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles orange à haute tension ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles orange à haute tension ou les débrancher du réseau haute tension.

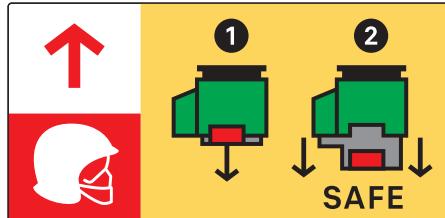
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhale les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.

- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

! **En cas d'accident ou de choc sur le sousbassement du véhicule**

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! **En cas de lavage**

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargeée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

! Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, le constructeur vous recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule en cas de non-utilisation pendant une longue période (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à +30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

! En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Surchauffe de la batterie de traction



Si les témoins suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient :

- d'immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité ;
- de couper le contact ;
- d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ;
- d'appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

! Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

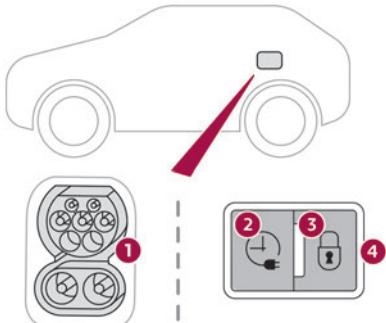
Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations du constructeur sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, le constructeur assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Connecteurs de charge et voyants



1. Connecteurs de charge

2. Bouton d'activation d'une charge différée
3. Voyant de verrouillage du pistolet
 - Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
 - Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.

État du voyant de charge	Signification
Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

! En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

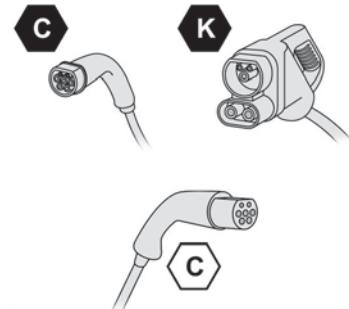
Le câble de charge, livré avec le véhicule selon version, est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge.

Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente.

Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC 50 V - 500 V

Charge standard, mode 2

Prise domestique
(charge standard - courant alternatif)



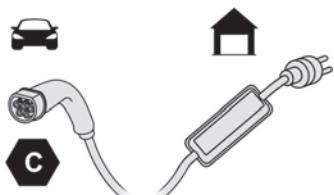
Mode 2 avec une prise standard : charge limitée à 8 A maximum.



Mode 2 avec une prise Green'Up : charge limitée à 16 A maximum.

Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.

Câble de charge domestique spécifique mode 2 (AC)

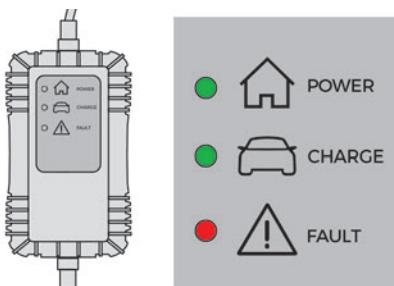


Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

! Câble de charge domestique spécifique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le Réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Boîtier de contrôle (mode 2)



POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou préconditionnement thermique activé.

Vert fixe : charge terminée.

FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - États des voyants

	État du voyant
Éteint	
Allumé	
Clignotant	

POWER	CHARGE	FAULT	Symbol	Description
○	○	○		Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
● (vert)	● (vert)	● (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
● (vert)	○	○		Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
● (vert)		○		Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en préconditionnement thermique.
● (vert)	● (vert)	○		Branché à l'alimentation et au véhicule électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
○	○	● (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau avant la prochaine charge.
		● (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, se reporter au guide d'utilisation.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



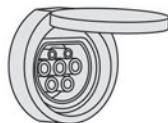
Se référer au guide d'utilisation avant usage.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
3. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque DS AUTOMOBILES.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Charge accélérée, mode 3

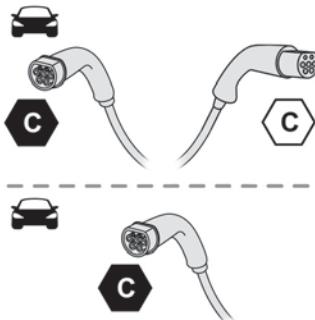
Boîtier de charge accélérée (selon version)
(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé)



En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée : charge limitée à 32 A maximum.



En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée (Wallbox) : charge limitée à 32 A maximum.

Câble de charge mode 3 (AC)

Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).

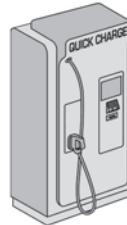
! Boîtier de charge accélérée

Ne pas démonter ou altérer le boîtier de charge : risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Charge super rapide, mode 4**Chargeur rapide public**

(charge super rapide - courant continu)

**Câble de charge mode 4 (DC)**

(intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Charge de la batterie de traction (Électrique)

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter au chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le **Combiné** et l'**Écran tactile**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Une LED, située en dessous du rétroviseur intérieur et visible de l'extérieur du véhicule, clignote quelques minutes pour confirmer le démarrage de la charge.

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyDS**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

! Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

! Niveau de charge bas / conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures.
TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

! Niveau de charge bas / stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

! Véhicule immobilisé plus d'1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans la possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou très bas, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si

l'utilisation du véhicule n'est prévue pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Brancher un chargeur de batterie 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect des recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 1998).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent

 Se renseigner auprès de son docteur sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

! En cas de doute

Charge domestique ou accélérée : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Pour la charge domestique ou accélérée

! Avant la charge

Selon le contexte :

► Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.

► Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule. Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoires.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

! Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.

Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la charge super rapide

! Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :
- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.

- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).

! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.

Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

Réglages

- Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK**.

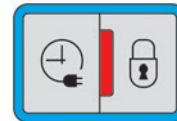
Le paramétrage est mémorisé dans le système.

 Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyDS App**. Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

 La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

- Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



- Verrouiller le véhicule.

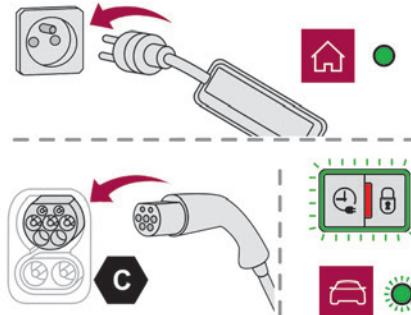
- Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Branchement

- Vérifier avant la charge que le sélecteur de marche est en mode **P**, sinon la charge est impossible.

- Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des voyants **CHARGE** dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.
- Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
- L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

i Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée, mode 3



- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
 - Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
 - Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
- Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchements est correct.
- L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
- Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
- L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller. L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet de charge.
- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.

i Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

i Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique, mode 2

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et le voyant de charge vert dans la trappe.

- ▶ Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.
- ▶ Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

- ▶ Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

- ▶ Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe (uniquement en mode 4).
- ▶ Raccrocher le pistolet sur le chargeur.
- ▶ Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

i Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

- ▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur. Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié. En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué. Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! Lors de l'utilisation d'accessoires fixés sur attelage (ex. : porte-vélos, coffres d'attelage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique. Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Véhicules électriques

! Un véhicule électrique peut être équipé d'un dispositif d'attelage. Toutefois, il n'est pas possible de tracter une remorque ou une caravane. N'utiliser le dispositif d'attelage que pour installer un porte-vélos.

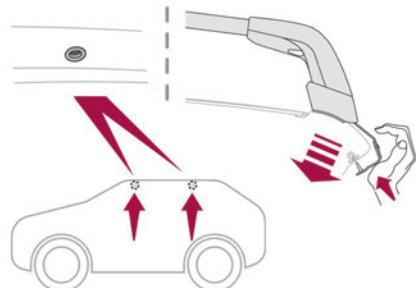
Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif

d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

! Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm : **75 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Recommandations

! Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

! Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Type de chaînes
215/60 R17	Polaire XP9 à serrage manuel
215/55 R18	Polaire 0112-PSSD à serrage manuel

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie. Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie**

12 V / Batterie d'accessoires, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

Stop & Start

! Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments

tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



! Véhicules électriques

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le voyant **READY** est éteint au combiné d'instruments et débrancher le pistolet du connecteur de charge s'il est branché.



! L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de

capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.

Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

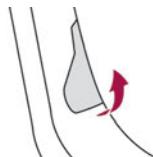
! Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

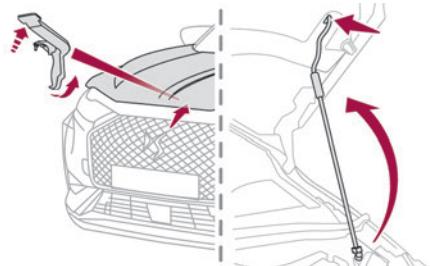
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture

- Ouvrir la porte avant gauche.



- Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



- Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
- Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- Clipper la béquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

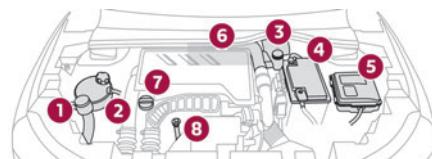
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

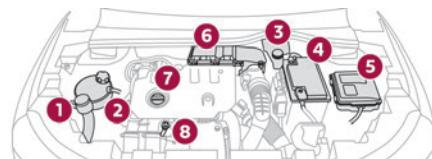
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence



Moteur Diesel



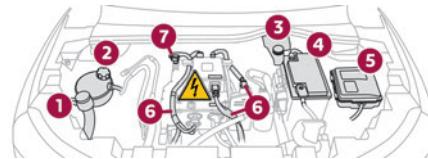
1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Boîte à fusibles
6. Filtre à air
7. Remplissage de l'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Boîte à fusibles
6. Circuit électrique 400 V
7. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

e Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur

 La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, avec la jauge manuelle.

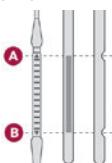
Il est normal de faire des apponts d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appont si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères A (maxi) et B (mini).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- Supérieur au repère A : faire appel au réseau ou à un atelier qualifié.
- Inférieur au repère B : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

Caractéristiques de l'huile

! Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

! Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.

- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile et enfoncez la jauge dans son logement jusqu'en butée.

! La jauge d'huile doit être enfoncée complètement pour empêcher tout déversement d'huile sur le moteur. Risque d'incendie dans le compartiment moteur.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appont d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné d'instruments à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins

 Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins. Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

! Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appont. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement

Pour les versions essence ou Diesel



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAXI" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.



Pour les versions électriques



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MINI", il est impératif de consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

AdBlue® (BlueHDI)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDI)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.



N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.



Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle

 En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air

 En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile

 Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)

 Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage

temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte. Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin). S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

! Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur. La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

i Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i **Véhicule neuf**
Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner

d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses manuelle

 La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique

 La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Frein de stationnement électrique

 Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Plaquettes de freins

 L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Etat d'usure des disques de freins

 Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Roues et pneumatiques

 Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques.

L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route. Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

 Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Amortisseurs

 Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau ou par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires

 Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet ; leur usure est normale.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

AdBlue® (BlueHDI)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le Constructeur a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85% des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un **réservoir spécifique** d'environ 15 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte d'environ 6 500 km **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

i Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie permet de connaître la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

i Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appont en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrat de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le Réseau ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommendations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.



! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhale le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).



! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

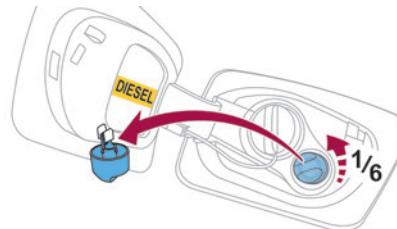
! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

! Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle**.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

► Appuyer sur le bouton "START/STOP" pour éteindre le moteur.



► Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.

► Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.

► Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.

- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement, ce qui est confirmé par le

message "Ajouter AdBlue : Démarrage impossible", il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (ex. : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

Avec boîte de vitesses manuelle et frein de stationnement électrique



Pour les débloquer

► Moteur tournant, pied sur le frein, mettre le levier de vitesses au point mort.

- Pied sur le frein, couper le moteur.
- Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
- Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
- Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et serrer le frein à main.

Avec boîte de vitesses automatique EAT8 ou sélecteur de marche et frein de stationnement électrique



Procédure de déblocage

- Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, sélectionner le mode **N** et couper le moteur.

Dans les 5 secondes :

- Mettre le contact.
- Pied sur le frein, basculer le sélecteur impulsif vers l'avant ou vers l'arrière pour confirmer le mode **N**.
- Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
- Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

i Si le délai des 5 secondes est dépassé, la boîte de vitesses engage le mode **P** ; il est

alors nécessaire de recommencer la procédure.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

i Accès et Démarrage Mains Libres

i Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à

désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essuyer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant) ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textile

La planche de bord, les panneaux de porte et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque d'altération de l'adhérence des tissus !

i Épousseter régulièrement les pièces textiles à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur.

Passer annuellement un chiffon propre et humide sur les pièces textiles. Après une nuit de séchage, passer une brosse à poils doux.

Détachage

! Ne pas frotter pour éviter de répandre ou de faire pénétrer la substance.

i Intervenir rapidement en réduisant la tache à partir du bord.

Retirer le maximum de substance, solide à l'aide d'un cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

Produit / Procédure à utiliser en fonction du type de tache :

- Graisse, huile et encre : nettoyer avec du détergent à pH neutre.
- Reflux gastrique : nettoyer avec de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : déposer de la farine ; laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteaux, chocolat, glace : nettoyer avec de l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer avec de l'eau tiède ou du jus de citron, si tache résistante.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer avec de l'eau tiède et du jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibre humide, puis sécher avec un autre chiffon.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité. Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

! Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (ex. : solvant, détergent, essence, alcool pur). Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (ex. : perchloroéthylène). Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

• Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus. Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré. Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

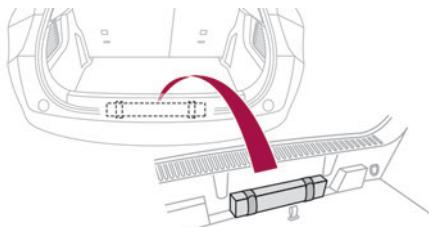
Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

Avant de descendre du véhicule

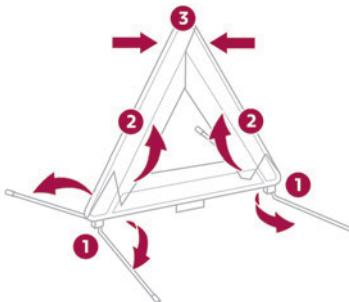
! Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement



Des sangles situées contre la garniture du seuil de coffre permettent de ranger un triangle plié ou sa boîte de rangement.

Montage et positionnement du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

► Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

! Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
 - Attendre 1 minute environ et couper le contact.
 - Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.
- Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Outilage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

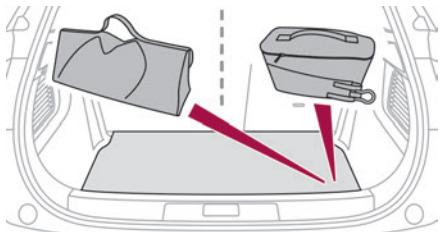
- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.

! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.

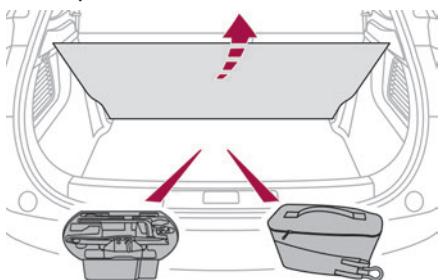
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage

Selon version, l'outillage de bord est rangé dans une sacoche ou dans une boîte de rangement dans le coffre.



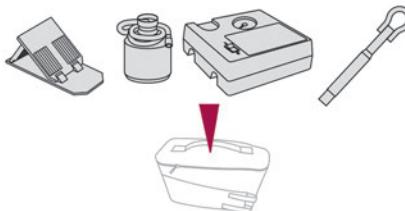
Sur le tapis de coffre



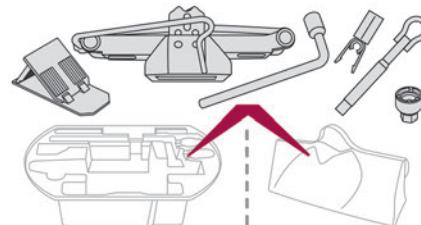
Sous le tapis de coffre

- Soulever le tapis de coffre en tirant la languette pour accéder à l'outillage.

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



Avec roue de secours



! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

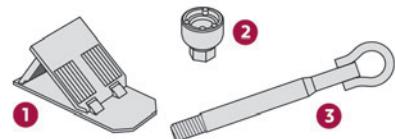
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le réseau ou un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive

Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Détail des outils



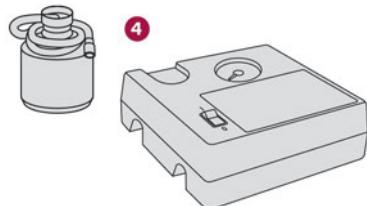
1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

2. Douille pour vis antivol (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

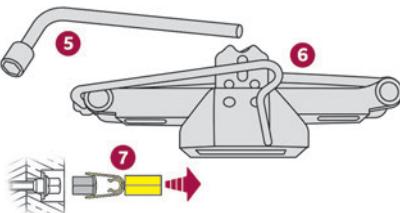
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte cache-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche.
Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

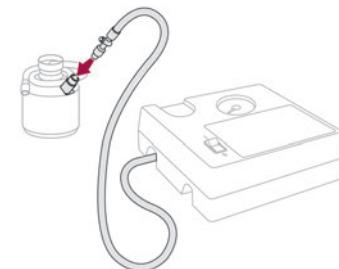
i Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

i Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

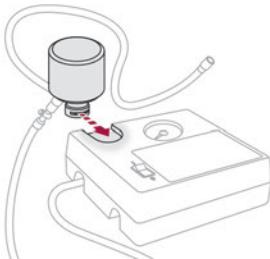
Procédure de réparation

! Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

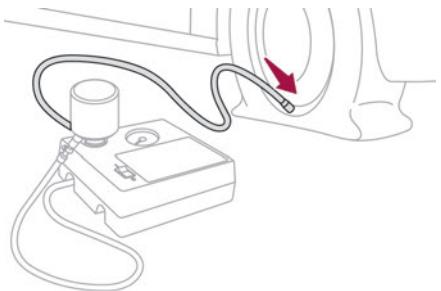
- Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Couper le contact.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.



- Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.



- Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.
 - Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



- ▶ Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
 - ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "0".
 - ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.

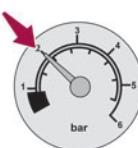
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.



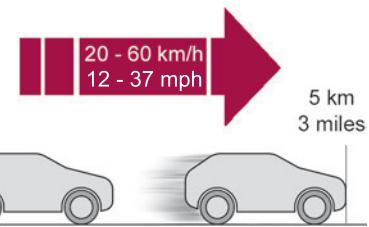
- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- ## ► Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).



- ▶ Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
 - ▶ S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression à l'aide du kit :

- Si la pression du pneumatique n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneumatique.
- Si la pression du pneumatique est correcte, rouler à nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler à nouveau la pression du pneumatique à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "0".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.

- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression correcte atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

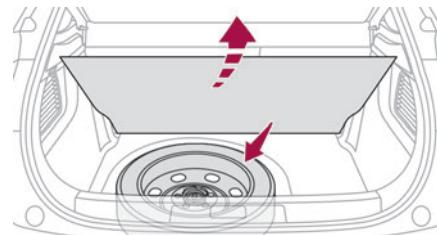
Roue de secours

! Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGIg>



! Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

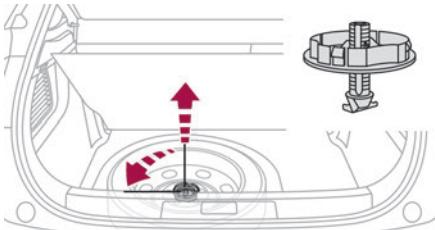
Accès à la roue de secours



La roue de secours est installée sous le tapis de coffre.

! La roue de secours est de type "galette".

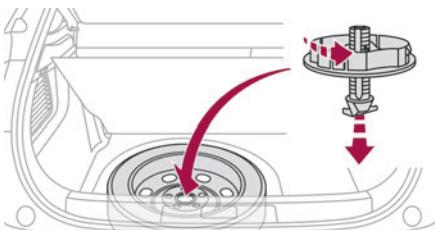
Retrait de la roue de secours



- Dévisser l'écrou central.
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

! La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.

- Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Démontage de la roue

Stationnement du véhicule

! Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

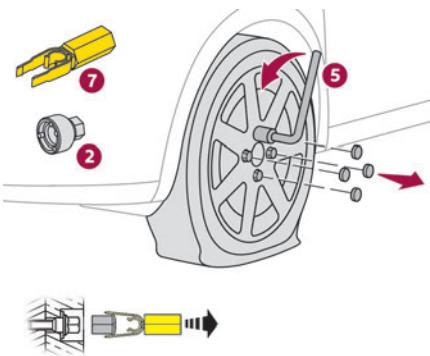
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonale opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric. Utiliser une chandelle.

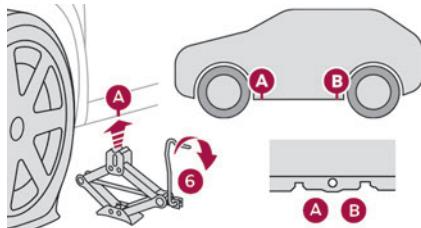
Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

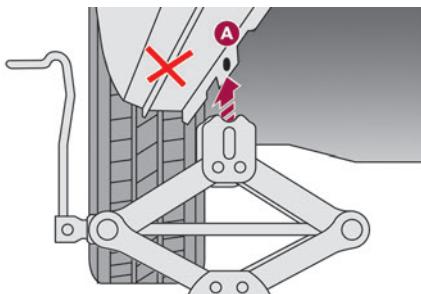
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



- Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).
- Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



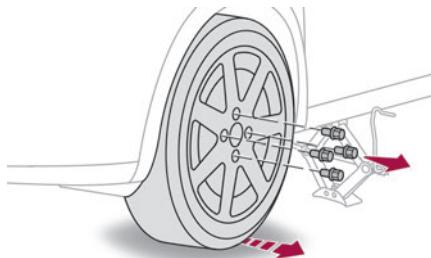
- Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



- Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

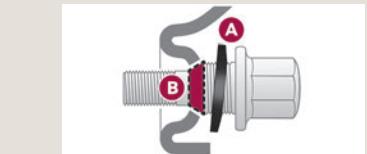
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



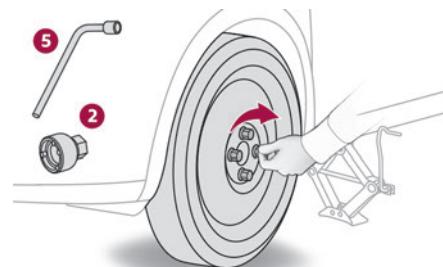
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

Montage de la roue

i Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"

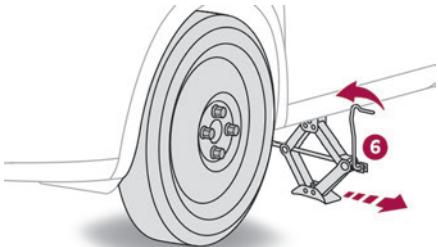


Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

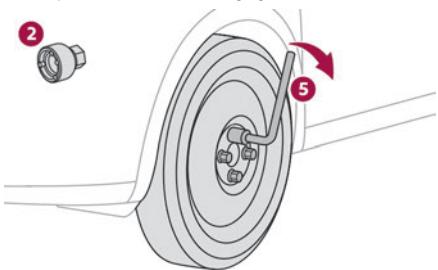


- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.

- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.



- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric 6 et le dégager.



- Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue 5 équipée de la douille antivol 2.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.
- Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

- ! Avec une roue de secours non homogène ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h et la distance maximale de 80 km. Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

L'enjoliveur de la roue remplacée ne doit pas être remonté.

- ! Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

- ! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

- ! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !

Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux. Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.

Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

Changement d'une lampe

- i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la

! À la fin du changement de lampe

Pour le remontage, effectuer les opérations dans le sens inverse du démontage. Refermer très soigneusement le couvercle de protection pour garantir l'étanchéité des projecteurs.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Projecteurs DS MATRIX LED VISION.
- Feux diurnes déportés.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux arrière à technologie Full LED.
- Feux de stop.
- Troisième feu de stop.
- Feux de plaque minéralogique.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !

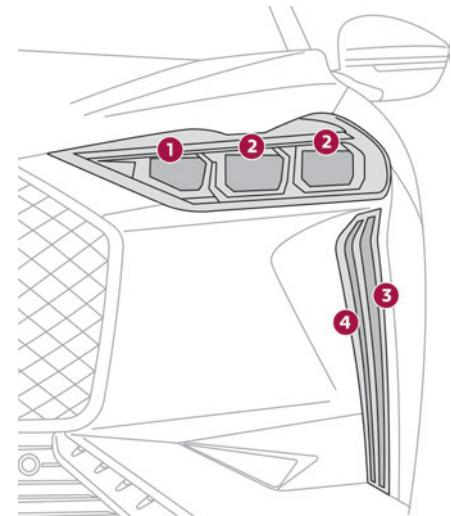
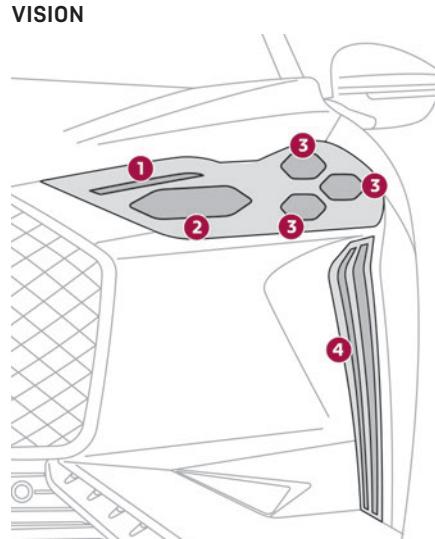


! Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED - Risque d'électrocution !
Pour le remplacement, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

3. Feux de croisement (LED)

4. Feux diurnes (LED)

Modèle avec projecteurs à technologie LED



1. Feux de route (LED)

2. Feux de croisement (LED)

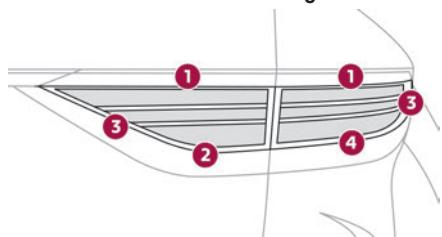
3. Indicateurs de direction (LED)

4. Feux diurnes (LED)

1. Indicateurs de direction (LED)
2. Feux de route (module Matrix Beam à LED)

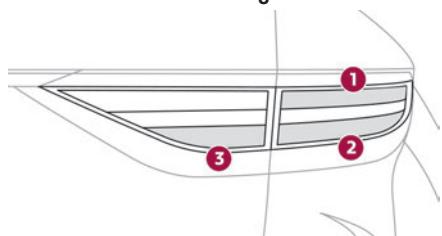
Feux arrière

Modèle avec feux à technologie "Full LED"



1. Feux de position / Feux diurnes (LED)
2. Feux de recul (W16W)
3. Indicateurs de direction défilant (LED)
4. Feux de stop (LED)

Modèle avec feux à halogènes



1. Feux de stop / Feux de position (W21/5W)
2. Indicateurs de direction (WY16W ambre)
3. Feux de recul (W16W)

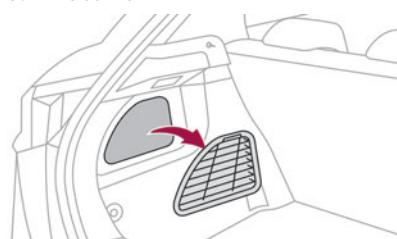
Indicateurs de direction et feux de stop / de position

i Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

i Les lampes de couleur ambre, telles que les indicateurs de direction, doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Ces lampes se changent depuis l'intérieur du coffre.

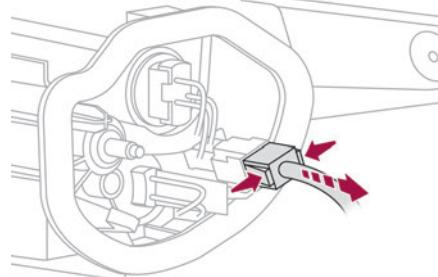
► Ouvrir le coffre.



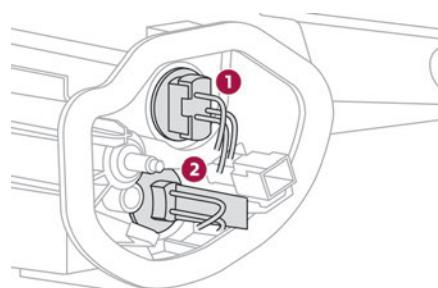
► Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante afin d'accéder à la vis de fixation du feu.

- Desserrer la fixation du feu avec une clé à pipe.
- Finir le desserrage à la main afin de récupérer l'écrou, **en faisant attention de ne pas le laisser tomber**.
- Déposer le bloc feu.

► Déclipper le connecteur du feu.



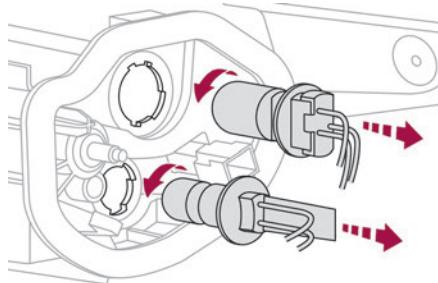
► Pincer et tirer le connecteur.



1. Feux de stop / Feux de position

2. Indicateurs de direction

Une fois le feu déconnecté et desserré, retirer le feu afin de changer les lampes :



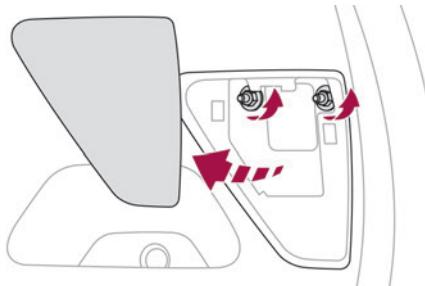
- Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Retirer l'ampoule et la remplacer.

i Engager le feu dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule.

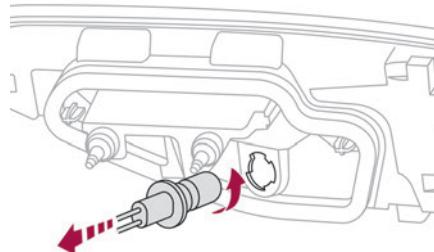
Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité, mais sans détériorer le feu.

Feux de recul (volet de coffre)

- Ouvrir le volet de coffre.

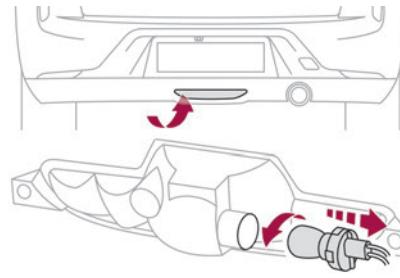


- Retirer la trappe d'accès et dévisser les deux écrous de fixation du feu avec une clé à pipe.
- Pincer et tirer le connecteur pour le retirer. Une fois le feu déconnecté et desserré, retirer le feu afin de changer les lampes :



- Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Remplacer la lampe.

Feu antibrouillard (P21W)



L'accès se fait en passant la main sous le pare-chocs côté gauche.

- Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Tourner la lampe d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
- Remplacer l'ampoule.

Fusibles

! Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.

! Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses

prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V / Batterie d'accessoires

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Batteries de démarrage au plomb

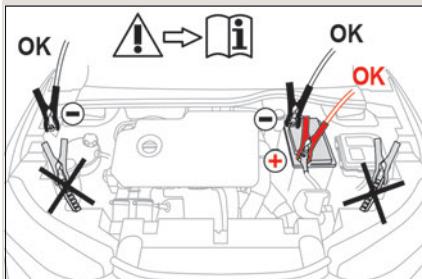
e Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

Batterie gelée

! Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

! Calculateurs électroniques / Projecteurs DS MATRIX LED VISION



Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou des projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

! Boîte de vitesses automatique

! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Symboles



Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Véhicules électriques

! En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

! Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

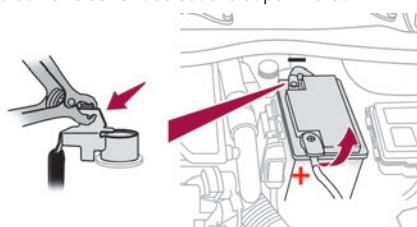
Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas en charge.

Dépannage d'un autre véhicule

! Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
 - Soulever le capot.
 - (+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.
 - (-) Borne négative.
- La borne négative est une équerre de fixation sur la borne négative de la batterie.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de

câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

! Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

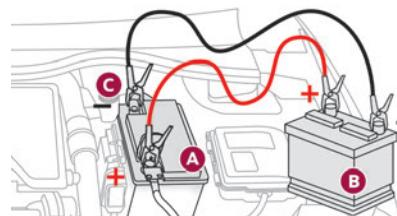
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher. Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie

métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse C.

► Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.

► Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

► Attendre le retour au ralenti.

► Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

► Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple, Stop & Start).

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

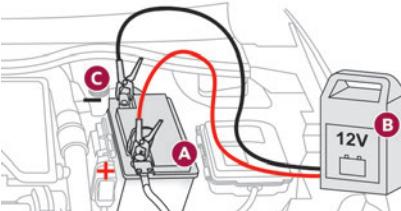
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

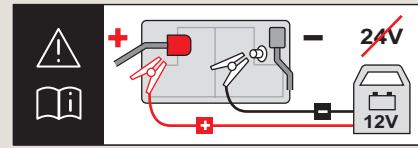
- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de

provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Débranchement / rebranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

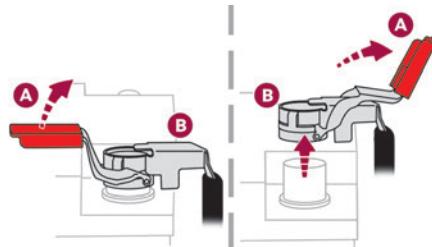
Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

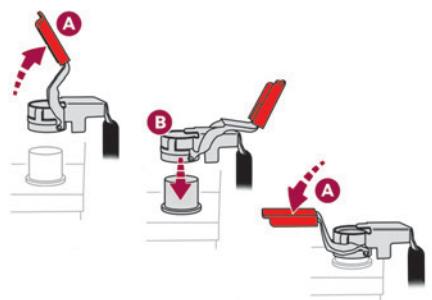
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Relever la palette A au maximum pour déverrouiller le collier B.
- Enlever le collier B en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Relever la palette A au maximum.
- Replacer le collier B ouvert sur la borne (+).

- Appuyer sur le collier B jusqu'en butée.
- Abaisser la palette A pour verrouiller le collier B.
- Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

! Après le rebranchement de la batterie, le message "Défaut système de détection du risque de collision" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est normal. Le message disparaît en roulant.

! Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage du véhicule

Consignes générales

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.

- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.

- Absence de barre de remorquage homologuée.

! Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

• Véhicules électriques

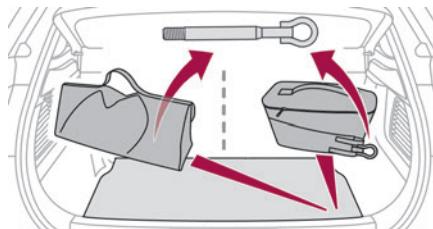
Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.
Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Thermique / Automatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Électrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

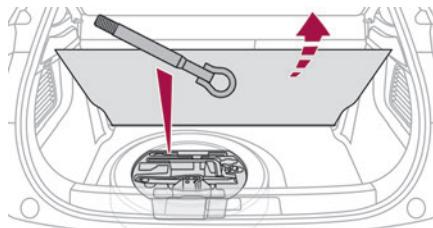
! En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Accès à l'outillage

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage de bord (dans une sacoche sur le tapis de coffre ou dans une boîte sous le tapis de coffre, selon version).



Sur le tapis de coffre

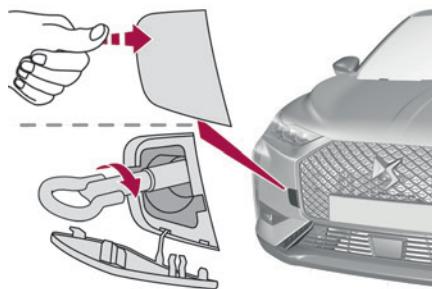


Sous le tapis de coffre

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



- Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.
- Dégager le cache.

Pour être remorqué :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Mettre la boîte de vitesses au point mort.

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par exemple, freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

Boîte de vitesses automatique

! Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.

- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
- Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.

Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux.

Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, comme défini par la réglementation UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteurs	PureTech 100 S&S	PureTech 130	PureTech 130 S&S
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	EB2LTED-B MB6 STTd Euro 6.4	EB2ADTSM ATN8 Euro 5	EB2ADTS ATN8 STTd Euro 6.4
Types variantes versions : UR...	HPVK	HNLN	HNSS
Cylindrée (cm ³)	1199	1199	1199
Puissance maxi : norme CEE (kW)	74	96	96
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1200	600	1200
Remorque non freinée (kg)	620	600	640
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61	61	61

Moteurs et charges remorquables - Diesel

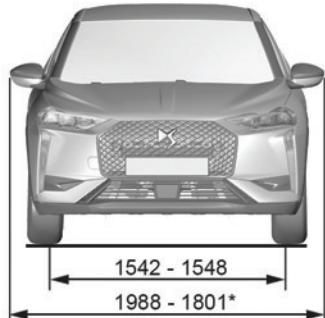
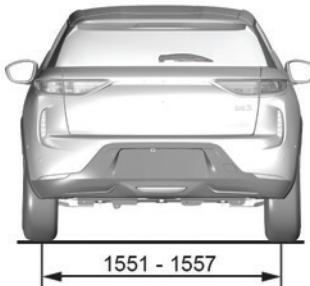
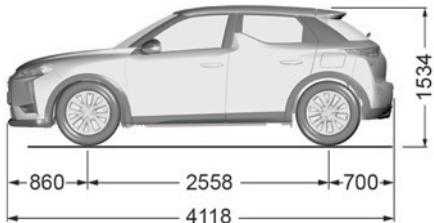
Moteurs	BlueHDi 130 S&S
Boîtes de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	DV5RC ATN8 STTd Euro 6.4
Types variantes versions : UC...	YHZS
Cylindrée (cm ³)	1499
Puissance maxi : norme CEE (kW)	93
Carburant	Gazole
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1200
Remorque non freinée (kg)	640
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61

Moteurs et charges remorquables – Électrique

Types variantes versions : UJ...	ZKWZ
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	0
Remorque non freinée (kg)	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0
Moteur électrique	
Technologie	Synchro à aimants permanents
Puissance maxi : norme CE (kW)/(ch)	115/156
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	54
Charge domestique	
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	
Tension continue (DC)	400

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis, près du passage de roue avant droite.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

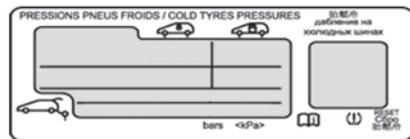
C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau du pied milieu.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.



Collée au niveau de la porte côté conducteur. Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.

- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.

* Rétroviseurs rabattus

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

DS IRIS SYSTEM - Système d'infodivertissement sur écran tactile 10 pouces

Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion au Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

i L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie** se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

i Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules électriques.

! Avertissement

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les termes et conditions suivants : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

► Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Informations

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
 - Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
 - Niveau de charge du smartphone connecté.
 - État de la connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
 - Heure.
 - Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).
- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Appareils, mode nuit, etc.

Principes

 Utiliser ce bouton (HOME) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.

 Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher / masquer le menu contextuel.



Retour à la page précédente.

► Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

Paramétrier les profils



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil". L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil nomade.



Le profil "Invité" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil nomade de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.

Si un profil n'est pas connecté à l'appareil nomade, le dernier profil utilisé sera mis en avant.



Selectionner "Créer un profil", puis suivre la procédure.

L'avantage de créer un nouveau profil est de pouvoir personnaliser ce qui suit :

- Langue, unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.



Selon les conditions du véhicule, il se peut que dans certains cas particuliers, les paramètres de confidentialité précédemment associés à un profil ne se chargent pas.

Toujours vérifier l'icône d'état de la géolocalisation et de transfert de données

affichée dans le bandeau supérieur de l'écran tactile lors du changement de profil, à la fin de chaque création de profil.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction s'utilise avec :

un profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",

ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil nomade.

Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur du mode privé enregistrée est restaurée.

"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

 **"Partage de données"**
Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

 Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

 Ce mode ne s'appliquera pas à l'appel d'urgence ou à des services spécifiques nécessitant le consentement de l'utilisateur dans le cadre de contrats commerciaux (exemple : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

 Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

 Ce mode ne s'appliquera pas à l'appel d'urgence ou à des services spécifiques nécessitant le consentement de l'utilisateur dans le cadre de contrats commerciaux (exemple : alarme connectée).

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Paramètres de confidentialité".



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.

La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications internet disponibles.



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Services connectés".



Choisir le pays.

 A la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil nomade connecté, le système fait le lien avec votre profil. L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées. Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade.

Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil nomade connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil nomade n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.

 Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification sera demandée à chaque utilisation.

Faire une mise à jour du système

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air".

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".

 Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mises à jour**".

 Avec cette touche, vous avez la possibilité de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.

 Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le réseau de la marque ou un atelier qualifié.

! L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.
Par contre, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de votre smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de votre forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

Personnalisation

 Faire un appui long sur l'écran à partir d'une des pages d'accueil du système.

Ou  Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Personnalisation".

Appuyer sur le champ "Affichages".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

A tout moment, appuyer sur le bouton "HOME" pour quitter cette page.

Personnaliser l'écran

 Appuyer sur le crayon de la partie "Personnaliser l'écran tactile".

Une représentation de l'organisation des différents Widgets des pages d'accueil (HOME) apparaît.

 Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget

 Pour ajouter un Widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou

 Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.

 Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organiser les Widgets dans une page d'accueil (HOME)

Pour déplacer un Widget, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page

 Pour ajouter une page, appuyer sur "Page" à gauche de l'écran.

 Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Supprimer un Widget

 Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser le combiné

 Appuyer sur le crayon de la partie "Personnaliser l'affichage Conducteur".

La modification de l'organisation des différents Widget apparaît au combiné en temps réel.

 Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget

 Pour ajouter un Widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou

 Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.

 Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Supprimer un Widget

 Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Commandes au volant

Commandes vocales :

 Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté avec Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablissement le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté en Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de votre équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

i Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté en Mirror Screen® : accéder à la vue projetée de Apple®CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétriser le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (français, allemand, anglais [Royaume-Uni], anglais [États-Unis], arabe, brésilien, chinois, danois, espagnol, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, suédois, tchèque, turc) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis

sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisations

 À l'activation des commandes vocales, prononcez votre commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte votre commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.

 Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".

 Activer / Désactiver :

- "**DéTECTer (OK Iris)**" : permet d'invoquer la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Iris**".

- "**RéUTILisation des données**" : permet d'autoriser notre fournisseur à réutiliser les données de l'utilisateur afin d'apporter une amélioration globale aux fonctionnalités de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

Assistant vocal / Réutilisation des données

Cela ne concerne pas l'emplacement du véhicule et les enregistrements vocaux ; seules les transcriptions textuelles des conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été anonymisées.

Ouvrir la reconnaissance vocale

 Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

► Dire "**OK Iris**".

ou

► Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

► Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

 Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.

- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou de la touche sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.

- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

 Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"augmenter la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"j'ai trop chaud"

 Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter du francis cabrel"

"bascule en mode radio"

"règle la radio sur 105.9"

 Les commandes vocales Média sont disponibles uniquement en connexion USB.

 Exemple de commande vocale pour la navigation :

"emmène-moi à la maison"

"Conduis-moi chez gabrielle"

"cherche un parking public à proximité"

i En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"appelle le portable de mathieu"

"appelle le 01 42 44 87 07"

"Appelle jonathan"

i Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : **"Connectez un téléphone en Bluetooth®"** et la séquence vocale est fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"est-ce que j'ai besoin d'un imperméable"

"quel temps fait-il ce soir"

"quel est le taux d'humidité aujourd'hui"

Navigation

Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)**Accès à des vidéos complémentaires**

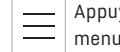
<https://www.tomtom.com/PSAGroup-Connected-Nav>



Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



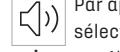
Appuyer sur **"Rechercher"** pour entrer une adresse ou un nom.



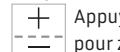
Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur cette touche pour afficher le mode 3D / 2D.



Par appuis successifs sur cette touche, sélectionner : **"Son activé"**, **"Alertes uniquement"**, **"Silencieux"**.



Appuyer sur les touches **"plus"** / **"moins"** pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner **"Rechercher"** pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner **"Aller au domicile"** en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans **"Ajouter domicile"**.



Sélectionner **"Aller au travail"** en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans **"Mes lieux"**.



Sélectionner **"Destinations récentes"** pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner **"Parcours actuel"** pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner **"Mes lieux"** pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner **"Mes parcours"** pour afficher les itinéraires préférés.



Sélectionner **"Parking"** pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner **"Station-service"** pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "Service TomTom" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "Paramètres" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner cette touche pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.



La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux WI-FI et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Connectivité

Connexion d'un appareil en filaire par USB

La connexion d'un appareil nomade en USB permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu media autorisé (contenu Média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils nomades connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile. Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen® se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

L'appareil nomade est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.



Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de vos appareils en privilégiant une longueur minimum de câble pour assurer une performance optimale.



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil nomade au système du véhicule assure l'accès à ses

contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction "Téléphone". La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil nomade, soit à partir du système du véhicule nécessitant pour la première connexion, l'ouverture du menu "Appareils".



Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.

Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.

Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de jumelage à partir d'un appareil



A partir du menu Bluetooth® de votre appareil nomade, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.



Afin de rendre visible le Bluetooth® de votre système, ouvrir au préalable sur le système, le menu "Appareils".

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil.

Exemple : les validations des codes de jumelages.

Procédure de jumelage à partir du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil nomade à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).
ou
- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).



Un appareil nomade déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer / Désactiver le "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.



Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.



Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.



La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen®

sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Supprimer un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche.

Appuyer sur "SUPPRIMER".
Confirmer en appuyant sur "OUI".

! Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mirror Screen®

! A la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/night, vitesse mécanique).

Connexion smartphones Apple® CarPlay®

Un smartphone Apple® CarPlay® peut être connecté soit par câble USB, soit en mode sans fil.

! Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®. En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay

dans le menu **Paramètres, Bluetooth** de son smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen.

Apple® CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller votre appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.



! Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®); se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être initialisée depuis le menu "**Appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Selectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple® CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



! Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



! Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion smartphones Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut être réalisée soit par câble USB, soit en mode sans fil.

 Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur son smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" de son smartphone.

 Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible **Mirror Screen**®.

Le lancement de Android Auto est réalisé automatiquement quelques secondes après la connexion USB établie. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

 Une seule prise USB permet la connexion **Mirror Screen**® (Android Auto) ; se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort - Aménagements**". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être initialisée depuis le menu "**Appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil **Android Auto**® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" de son smartphone.

 Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

 Sélectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "**Connexion Bluetooth**®").

Le système détecte si le smartphone est compatible Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en **Bluetooth**®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir **Android Auto** comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du **Bluetooth**® de votre appareil.

 Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Android Auto**".

 Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Média

Changer de source

 Appuyer sur l'application "**Média**".

 Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, **Bluetooth**® ou **Mirror Screen**®).

Selectionner une station de radio

 Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".

 Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou

 Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur cette touche.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur cette touche pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".

Appuyer sur "**Silencieux**" pour désactiver / réactiver le son.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémoriser une station de radio

Sélectionner une station.

Appuyer sur l'application "**Média**".Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".Appuyer sur la touche "**Radios favorites**".

la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un

appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur cette touche pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations de radio

Via l'application "**Média**".Appuyer sur l'application "**Média**".Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activer le suivi de station de radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.

Appuyer sur l'application "**Média**".Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".Activer "**Suivi Station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changer de bande radio

Appuyer sur l'application "**Média**".Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".

Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activer les annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Années trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.

Appuyer sur l'application "**Média**".Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".Activer "**Année trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, USB (Type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

 Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lire une piste de lecture

 Appuyer sur l'application "Média".

 Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur cette touche pour en sélectionner un.
Une fois l'appareil connecté, il est possible de parcourir les fichiers en appuyant sur la touche "Liste de lecture" ou "Bibliothèque".

  Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.
Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.
 Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.
 Lecture aléatoire des pistes.
 Désactivation / Réactivation du son.

Configurer les paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application **Média**



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres".

Ou

Par l'application **Paramètres**



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Audio et Radio".

Il est possible de configurer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Paramètres de volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate). Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : <> ? ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...

Ou



...sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile.



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passer un appel



L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

ou

Faire un appui court...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.



Appuyer sur l'application "Téléphone".



Appuyer sur cette touche pour changer la priorité du téléphone.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organiser la liste des contacts



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connecter deux téléphones

i Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 en connexion Bluetooth®.
 - ou
 - 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.
- La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "Téléphone".



Appuyer sur cette touche pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétriser l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétriser :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gérer la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".
Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple®CarPlay® / Android Auto).

- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configurer le système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de configurer :

- La langue.
- La date & l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 km - km, mi/kWh - mi, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélectionner la langue



Selectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Régler la date et l'heure

Selectionner "**Date et heure**" pour changer de date et heure.



"**Date et heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de votre géolocalisation.

Pour effectuer le réglage manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner un fuseau horaire**" puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Appuyer sur la ligne de la "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le Format heure (12h / 24h).



Sélectionner le Format de date.



i Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



Appuyer sur l'application "**Aide**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Guide utilisateur**" pour consulter le guide d'utilisation du véhicule.

ou

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Guide utilisateur



Sélectionner la langue d'affichage.



Recherche visuelle



Accès aux sujets via des vignettes représentant l'extérieur et l'intérieur du véhicule.



Témoins



Accès aux descriptions / fonctionnements des témoins du combiné.



Système



Sommaire



Accès aux sujets via les principales rubriques du guide d'utilisation.



Appuyer sur **Recherche visuelle**.



Appuyer sur une des vignettes situées en bas de l'écran.



Appuyer sur une des puces dans la vue agrandie.



Deux cas se présentent :

- Affichage direct du sujet, si un seul sujet est rattaché à la puce.
- Affichage d'une liste de sujets, si plusieurs sujets sont rattachés à la puce.

Témoins



Appuyer sur **Témoins**.

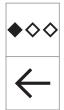
La mosaïque des témoins s'affiche.

Les témoins sont rangés par couleur.

Appuyer sur le témoin concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Retour à la mosaïque des témoins.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.

Retour à la liste des sujets.

Système

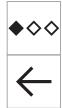


Appuyer sur **Système**.

La liste des systèmes audio et télématique s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.

Retour à la liste des sujets.

Sommaire



Appuyer sur **Sommaire**.

La liste des rubriques s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule ou dans les conditions générales de vente.

Ces informations sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- Information sur l'état du véhicule (ex. : vitesse, délai de déplacement, accélération latérale, taux de rotation de roue, affichage de bouclage de ceinture de sécurité).
 - Conditions ambiantes (ex. : température, capteur de pluie, capteur de distance).
- En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.
- Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :
- État de fonctionnement de composants de système (ex. : niveau de remplissage, pression des pneumatiques, état de la batterie).
 - Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (ex. : feux, freins).
 - Réactions de système dans des situations de conduite spéciales (ex. : déclenchement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
 - Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée. Dans des cas particuliers (ex. : si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.
- Lorsque vous utilisez des services (ex. : réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (ex. : garages, fabricants) ou des tiers (ex. : service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.
- Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour

les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.

- Destinations saisies.

- Données sur l'utilisation des services en ligne. Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (ex. : smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du Constructeur, les fonctions correspondantes sont décrites par le Constructeur dans un support adéquat (ex. : guide d'utilisation, site web du Constructeur) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services tels que le système d'appel d'urgence ou d'assistance.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

A

ABS	70
Accès et Démarrage	
Mains-Libres	29, 31-32, 88-89
Accessoires	66
Accessoires électriques	66
Accoudoir avant	51
Active Safety Brake	126-127, 129
AdBlue®	21, 160
Additif gasoil	159
Adhésifs de personnalisation	164
ADML Proximity	31, 36
Advanced Traction Control	72
Aérateurs	46
Affichage tête haute	10-12
Afficheur du combiné	10-11
Aide au démarrage en pente	99
Aide au freinage d'urgence (AFU)	70
Aide au maintien dans la voie	113, 118-120
Aide au stationnement arrière	132
Aide au stationnement avant	133
Aide graphique et sonore au stationnement	131
Aides à la conduite (recommandations)	103
Aides à la manœuvre (recommandations)	103
Airbags	75-77, 79
Airbags frontaux	75-77, 79
Airbags latéraux	76-77
Airbags rideaux	76-77
Air conditionné	47, 49
Air conditionné automatique	47

Alarme 37-38

Alerte active de franchissement
involontaire de ligne 122

Alerte attention conducteur 130

Alerte Risque Collision 126-128

Allumage automatique des feux 57-58

Aménagements du coffre 55

Aménagements intérieurs 51

Amplificateur audio 52

Antiblocage des roues (ABS) 70

Antidémarrage électronique 88

Antipatinage des roues (ASR) 70

Antivol / Antidémarrage 30

Appel d'assistance 67-68

Appel d'urgence 67-68

Applications 26

Application smartphone 27, 50, 148, 150

Appoints en AdBlue® 162

Appuis-tête arrière 45-46

Appuis-tête avant 42

Arrêt de secours 89-90

Arrêt du moteur 88-89

Arrêt du véhicule 89, 93-95

Assistance au freinage d'urgence 70, 128

Attelage 71, 152

Autonomie AdBlue® 21, 158

Avertisseur de véhicule silencieux

(Électrique) 67, 87

Avertisseur sonore 67

Avertisseur sonore piétons (Électrique) 67, 87

B

Bacs de rangement 55

Balais d'essuie-vitre (changement) 64

Balayage automatique des essuie-vitres 63

Banquette arrière 45

Barres de toit 152-153

Batterie 12 V 154, 158-159, 177-180

Batterie accessoires 177

Batterie de traction

(Électrique) 23, 27, 142, 148, 186

Béquille de capot moteur 155

Bidon d'AdBlue® 161

BlueHDI 21, 158, 166

Bluetooth (kit mains-libres) 198

Bluetooth (téléphone) 198

Boîte à gants 51

Boîte à outils 55

Boîte de rangement 55

Boîte de vitesses

automatique 93-96, 99, 159, 177

Boîte de vitesses manuelle 92-93, 99, 159

Boîtier de charge accélérée (Wallbox) 144

Boîtier de contrôle 144-145

Bouchon réservoir de carburant 139

C

Câble de charge 145

Câble de charge (Électrique) 144

Cache-bagages	55	Charge super rapide (Électrique)	150-151, 186	Connexion Bluetooth	198
Cadrans de bord	10	Chargeur à induction	53	Conseils de conduite	8, 86-87
Caméra aides à la conduite (avertissements)	103	Chargeur rapide public	144, 150	Conseils d'entretien	141, 163
Caméra de recul	104, 134-135	Chargeur sans fil	53	Consommation carburant	8
Caméra infrarouge	104	Chauffage	46	Consommation d'huile	157
Capacité du réservoir carburant	139	Chauffage programmable	27, 50	Consommations	27
Capot moteur	155	CHECK	24	Contact	89, 203
Capteur d'ensoleillement	47	Clé	29-30, 34-35	Contrôle de pression (avec kit)	168, 170
Capteurs (avertissements)	104	Clé à télécommande	29, 88	Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)	71
Caractéristiques techniques	184-186	Clé électronique	31-33	Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	70
Carburant	8, 139	Clé non reconnue	89-90	Contrôles	156, 158-160
Carburant (réservoir)	139-140	Clignotants	57	Crevaison	168, 170
Carrosserie	164	Coffre	37, 55	Cric	167-168, 170
Ceintures de sécurité	73-74	Combiné	10, 24-25	Cuir (entretien)	165
Ceintures de sécurité arrière	73	Combiné d'instruments	10, 25, 104		
Chaînes à neige	102, 153-154	Combiné numérique	10, 24		
Changement de la pile de la télécommande	35	Commande d'éclairage	56-57		
Changement d'un balai d'essuie-vitre	64	Commande de secours coffre	37		
Changement d'une lampe	173-176	Commande de secours portes	34-35		
Changement d'une roue	167, 170	Commande des sièges chauffants	43		
Changement d'un fusible	176	Commande d'essuie-vitre	62-63		
Charge de la batterie	177, 179	Commandes au volant	93-95		
Charge de la batterie de traction	145	Commutation automatique feux de route	59-60		
Charge de la batterie de traction (Électrique)	22, 140, 148, 150-151	Compte-tours	10		
Charge différée	27, 150	Compteur	10, 104		
Charge différée (Électrique)	27, 143, 148	Compteur kilométrique journalier	24		
Charge domestique	145	Conduite	86-87		
Charge domestique (Électrique)	149-151, 186	Conduite économique	8		
Chargegement	152-153	Configuration du véhicule	11, 26		
Charges remorquables	183-185	Connecteur de charge (Électrique)	143, 148, 150-151		
		Connectivité	203		

D

Date (réglage)	204
Dégivrage	44, 49
Dégivrage avant	49
Dégivrage lunette arrière	49
Délestage (mode)	154
Démarrage / Arrêt du véhicule	88
Démarrage de secours	89, 178
Démarrage du moteur	88-89
Démarrage d'un moteur Diesel	139
Démarrage du véhicule	88, 93-95
Démarrer	178
Démontage d'une roue	171-172
Démontage du surtapis	54

Déplacements à l'étranger	61	Éco-conduite (conseils)	8	Feux de détresse	66, 166
Désembuage	44, 49	Économie d'énergie (mode)	154	Feux de position	57, 174-175
Désembuage arrière	49	Écran tactile	26-27, 50	Feux de route	59, 174
Désembuage avant	49	Éléments d'identification	187	Feux de stationnement	57
Détection de sous-gonflage	101, 170	Enfants	74, 79-81	Feux de stop	175-176
Détection d'inattention	130	Enfants (sécurité)	84	Feux diurnes	57, 174
Détection d'obstacles	131	Enregistrement des données		Feux halogènes	58, 175
Détrompeur carburant	140	du véhicule et vie privée	206	Feux indicateurs de direction	57
Déverrouillage	29, 31	Enregistreur de données d'évènement	69	Filtre à air	159
Déverrouillage de l'intérieur	33	Entrée d'air	49	Filtre à huile	159
Déverrouillage des portes	34	Entretien carrosserie	164	Filtre à particules	159
Déverrouillage du coffre	29, 32	Entretien (conseils)	141, 163	Filtre habitacle	47, 159
Déverrouillage du hayon	32	Entretien courant	104, 158, 160	Fixations ISOFIX	79, 82-83
Diagnostic véhicule	24	Environnement	8, 35, 87	Flux d'énergie	27
Dimensions	187	Équipements de confort thermique	23	Fonction massage	42-43
Diodes électroluminescentes - LED	57, 174-175	ESC (programme de stabilité électronique)	70	Fonctionnalités disponibles à distance	150
Disques de freins	160	Essuie-vitre	62	Fonctionnalités disponibles à distance	
DS Drive Assist	113	Essuie-vitre arrière	63	(Électrique)	27, 50
DS Matrix LED Vision	58, 60, 174	Essuie-vitre avant	62-63	Fonctions de conduite préférées	104
		Étiquettes d'identification	187	Freinage	97
				Freinage automatique d'urgence	126-127, 129
				Freinage dynamique de secours	91-92
				Freinage régénératif (décélération par frein	
				moteur)	96-97
				Frein de stationnement électrique	90-92, 159
				Freins	159-160
				Fréquence (radio)	201
				Fusibles	176

E

Éclairage à distance	59
Éclairage coffre	55
Éclairage d'accompagnement	58-59
Éclairage d'accueil	58-59
Éclairage d'ambiance	55
Éclairage de conduite	56, 59
Éclairage extérieur	59
Éclairage intérieur	54-55

F

Fermerture des portes	32-33, 36
Fermerture du coffre	32, 37
Feu antibrouillard arrière	176
Feu de recul	176
Feux antibrouillard arrière	56
Feux arrière	175
Feux de croisement	174-175

G

- Gicleurs chauffants 50
 Gonflage des pneumatiques 160, 188
 Gonflage occasionnel (avec kit) 168, 170

H

- Haute tension 140
 Haut-parleurs 52
 Heure (réglage) 204
 Histogramme des consommations 27
 Huile moteur 157

I

- Inclinaison du siège 41
 Indicateur d'autonomie AdBlue® 21
 Indicateur de changement de rapport 99
 Indicateur de consommation du confort thermique (Électrique) 23
 Indicateur d'entretien 20
 Indicateur de puissance (Électrique) 9, 22
 Indicateur de température du liquide de refroidissement 21
 Indicateur du niveau de charge (Électrique) 23
 Indicateurs de direction (clignotants) 57, 174-176

- Informations véhicule 10, 206
 ISOFIX (fixations) 79, 82-83

J

- Jauge de carburant 139
 Jauge d'huile 157
 Journal des alertes 24

K

- Kit anti-crevaison 167-168
 Kit de dépannage provisoire de pneumatique 166-168, 170
 Kit mains-libres 198
 Klaxon 67

L

- Lampes (changement) 173-176
 Lavage 104
 Lavage (conseils) 141, 163-164
 Lave-vitre 63
 Lave-vitre arrière 63
 Lave-vitre avant 62
 Lecteurs de carte 54
 LED - Diodes électroluminescentes 57, 174-175

- Lève-vitres 39
 Levier boîte de vitesses manuelle 92-93
 Levier de vitesses 92
 Limiteur de vitesse 108-111
 Liquide de freins 157
 Liquide de refroidissement 158
 Liseuses tactiles 54
 Localisation du véhicule 30
 Lombaire 42-43
 Lunette arrière (dégivrage) 49

M

- Masses 183-185
 Miroir de courtoisie 51
 Mise à jour de l'heure 204
 Mise en roue libre du véhicule 162, 181
 Mise sous contact 89
 Mode délestage 154
 Mode ECO 98
 Mode économie d'énergie 154
 Mode Normal 98
 Modes de conduite 72, 97-98
 Modes de conduite (Électrique) 98
 Mode Sport 98
 Moteur 160
 Moteur Diesel 139, 156, 166, 185
 Moteur électrique 89, 156, 186
 Moteur essence 156, 184

Motorisation
électrique.....6, 9, 27, 140, 152, 156, 177, 181, 186
Motorisations.....183-185

N

Nettoyage (conseils).....141, 163-165
Neutralisation de l'airbag passager.....76, 79
Niveau d'AdBlue®.....158
Niveau d'additif gasoil.....159
Niveau d'huile.....157
Niveau du liquide de freins.....157
Niveau du liquide de lave-vitre.....63, 158
Niveau du liquide de refroidissement.....21, 158
Niveau mini batterie de traction (Électrique)....23
Niveau mini carburant.....139
Niveaux et vérifications.....156-158
Numéro de série véhicule.....187

O

Ordinateur de bord.....24-25
Oubli des feux.....56
Outilage de bord.....55, 166-168
Outils.....166-168
Ouverture des portes.....31, 36-37
Ouverture du capot moteur.....155
Ouverture du coffre.....31, 37

P

Panne de carburant (Diesel).....166
Paramétrage des équipements.....11, 26
Pare-brise chauffant.....50
Pare-soleil.....51
Peinture.....164, 187
Personnalisation.....11
Pile de télécommande.....35
Plafonnier avant.....54
Plafonniers.....54
Plaques d'identification constructeur.....187
Plaquettes de freins.....159-160
Pneumatiques.....160, 188
Poignées rétractables.....36
Portes.....36-37
Pose des barres de toit.....152-153
Pré-conditionnement thermique
de l'habitacle (Électrique).....27, 50
Pression des pneumatiques.....160, 170, 188
Prétension pyrotechnique
(ceintures de sécurité).....74
Prise accessoires 12 V.....52
Prise diagnostic.....66
Prise secteur (réseau domestique).....144
Prise USB.....52
Profils.....190
Programme de stabilité
électronique (ESC).....70-71
Projecteurs (réglage).....58
Protection des enfants.....75-81

Puissance.....22

R

Rabattement des sièges arrière45-46
Raccourcis aides à la conduite104
Radar (avertissements)103
Radio200-201
Rangements51
Réamorçage circuit de carburant166
Recharge batterie177, 179
Recharge batterie de traction145
Recharge batterie de traction
(Électrique).....140, 148, 150-151
Recirculation d'air49
Reconnaissance de limite de vitesse105
Reconnaissance des panneaux105
Reconnaissance étendue des panneaux109
Récupération d'énergie22, 97
REF70
Référence couleur peinture187
Régénération filtre à particules159
Réglage de la répartition d'air48-49
Réglage de la température48
Réglage de l'heure204
Réglage de l'inclinaison du siège41
Réglage des appuis-tête42
Réglage des projecteurs58
Réglage des sièges41-42
Réglage du débit d'air48

Réglage du site des projecteurs	58
Réglage en hauteur et en profondeur du volant	43
Réglage lombaire	42
Régulateur de vitesse	108-109, 111-113
Régulateur de vitesse adaptatif	108-109, 113-114
Régulation par la reconnaissance de limite de vitesse	108-109
Réinitialisation de la détection de sous-gonflage	102
Réinitialisation de la télécommande	36
Remise à zéro trajet	24-25
Remontage d'une roue	171-172
Remorquage	180, 182
Remorquage d'un véhicule	182
Remorquage du véhicule	180, 182
Remorque	71, 152
Remplacement des fusibles	176
Remplacement des lampes	173-176
Remplacement filtre à air	159
Remplacement filtre à huile	159
Remplacement filtre habitacle	159
Remplissage d'AdBlue®	158, 162
Remplissage du réservoir de carburant ..	139-140
Répartiteur électronique de freinage (REF)	70
Réservoir d'AdBlue®	162
Réservoir de carburant	139-140
Réservoir lave-vitre	158
Rétroviseur intérieur	44
Rétroviseurs extérieurs	44, 49, 124
Révisions	20, 158, 160
Rhéostat d'éclairage	24

Roue de secours	160, 166-168, 170-171
-----------------------	-----------------------

S

Saturation du filtre à particules (Diesel)	159
SCR (Réduction Catalytique Sélective)	22, 160
Sécurité des enfants	75-80
Sécurité enfants	84-85
Sélecteur de marche (Électrique)	96
Sélecteur de vitesses	93-96
Sièges arrière	45-46, 78
Sièges avant	41-42
Sièges chauffants	43
Sièges électriques	41-42
Sièges enfants	74, 77-78, 81
Sièges enfants classiques	81-83
Sièges enfants i-Size	80-83
Sièges enfants ISOFIX	79, 81-83
Signal de détresse	66, 166
Smartphone	28, 53
Sous-capot moteur	156
Sous-gonflage (détection)	101
Spots latéraux	59
Station de radio	200-201
Stationnement (aide)	131
Stickers de personnalisation	164
Stop & Start	25, 47, 49, 100-101, 139, 154, 159, 180
Streaming audio Bluetooth	201
Super-verrouillage	30, 32
Surtapis	54, 104
Surveillance d'angles morts	124

Suspension	160
------------------	-----

Synchronisation de la télécommande	36
--	----

Système d'antipollution SCR	22, 160
-----------------------------------	---------

Système d'assistance au freinage	70
--	----

Système de charge (Électrique)	6, 9, 27, 140, 156
--------------------------------------	--------------------

Système d'enregistrement des données d'évènement	69
--	----

Système Hi-Fi	52
---------------------	----

Systèmes de contrôle de la trajectoire	70
--	----

T

Tableaux des motorisations	186
Tablette arrière	55
Télécommande	29-31, 33-34
Téléphone	198, 202-203
Témoin de ceinture conducteur non bouclée	74
Témoin de ceintures	74
Témoins	12-13
Témoins d'alerte	13
Témoins lumineux	12-13
Température du liquide de refroidissement	21
Top Tether (fixation)	79, 82-83
Totalisateur kilométrique	24
Trappe à carburant	139-140
Trappe de charge	150
Trappe de charge (Électrique)	143, 148, 150-151
Triangle de signalisation	166

V

- Ventilation 46-47
- Vérification des niveaux 156-158
- Vérifications courantes 158-160
- Verrouillage 30, 32
- Verrouillage centralisé 33
- Verrouillage de l'intérieur 33
- Verrouillage des portes 34
- Vidange 157
- Vision 360° 135
- Vision tête haute 10-12
- Volant (réglage) 43

W

- Wallbox (Électrique) 144

Matières recyclées / véhicules hors d'usage

Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.





DS AUTOMOBILES
Spirit of Avant-Garde

DSautomobiles.com



DODS3A02311FR-1